

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 100 (1992)

Artikel: Orny : histoire architecturale d'une église paroissiale
Autor: Auberson, Laurent / Kellenberger, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1. Vue de l'église depuis le nord-ouest.

Orny. Histoire architecturale d'une église paroissiale

LAURENT AUBERSON ET HEINZ KELLENBERGER

Introduction

Les travaux de restauration entrepris en 1991 sur les façades extérieures de l'église d'Orny ont fourni l'occasion de procéder à une analyse archéologique des élévations et des fondations¹. Nous donnons ici un aperçu des résultats de notre analyse, qui, portant sur un objet d'apparence modeste, n'en a pas moins soulevé d'importants problèmes touchant à l'histoire régionale et à l'histoire de l'art. Nos résultats ne peuvent cependant prétendre fournir une image complète du site, qui ne pourra être obtenue que par une analyse des élévations intérieures et des fouilles archéologiques, à l'intérieur et aux alentours de l'église. Comme de tels travaux ne paraissent pas envisageables dans un proche avenir, nous avons estimé judicieux de faire publier malgré tout nos résultats².

Comme dans beaucoup de recherches de ce type, d'autres facteurs limitent les possibilités d'interprétation. L'investigation archéologi-

¹ Le mandat de l'investigation archéologique a été confié à l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon par la Commune d'Orny, en accord avec la section des Monuments historiques du Service des Bâtiments de l'État de Vaud, en la personne de M. Charles Matile. La direction des travaux était assurée par le bureau d'architecture Eyer et Choffet à Cossonay. Les investigations archéologiques sur place, comprenant l'analyse et la documentation graphique, ont été menées par Heinz Kellenberger; les plans ont été dressés en partie sur la base des relevés de M. René Tosti, architecte. L'exploitation des résultats a été conduite par Laurent Auberson, avec la collaboration de M. Peter Eggenberger.

Il nous est agréable d'exprimer ici notre reconnaissance à la Commune d'Orny pour l'intérêt qu'elle a manifesté aux recherches entreprises sur son église.

² L'idée de diffuser ainsi notre rapport, sous une forme légèrement remaniée, revient à M. Denis Weidmann, archéologue cantonal, que nous remercions ici pour son soutien.

que, bien qu'ayant touché l'intégralité des façades, n'a pas pu mettre en relation entre elles toutes les interventions décelées et nous devrons mentionner les cas où les rapprochements sont arbitraires ou hypothétiques. De plus, en l'absence d'éléments bien typés par leur style, les datations restent souvent assez floues. Nous n'avons pas approfondi l'étude du monument sous son aspect artistique, laissant ce soin aux historiens de l'art.

L'investigation archéologique a pu être enrichie par la confrontation avec les documents historiques rassemblés dans un rapport rédigé par Mme Brigitte Pradervand³. Toutes les indications historiques que nous citons ici et qui concernent les périodes médiévale et moderne proviennent de ce rapport, sauf mention contraire.

Situation géographique (fig. 1 et 16)

Le village d'Orny se situe sur la route reliant La Sarraz à Orbe, au pied de la colline calcaire du Mormont et près du point de partage entre les eaux rhodaniennes et rhénanes, appelé pour cela le «milieu du monde». Il est traversé par le cours du Nozon, affluent de l'Orbe, dont la plaine commence à Orny. L'église est le seul bâtiment médiéval conservé dans ce village-rue à vocation essentiellement agricole. Par son emplacement, elle est bien intégrée dans le tissu du village, dans lequel elle n'occupe pas une position dominante, se situant au contraire au pied d'une colline⁴. Mais nous aurons à remarquer que son entrée primitive n'est pas tournée vers le village actuel, circonstance dans laquelle il faut peut-être voir la survivance d'une organisation de l'habitat autour du sanctuaire totalement différente de celle que nous voyons aujourd'hui.

Données historiques

Nous donnons ici la transcription de quelques documents historiques importants pour la compréhension du développement des premières constructions médiévales et auxquels nous nous référerons maintes fois.

³ Brigitte PRADERVAND, *Église d'Orny. Rapport historique du Moyen Âge à nos jours*, 1988.

⁴ Coordonnées de l'église : 530.130/168.975. Altitude 470 m. sur mer.

Le village est mentionné pour la première fois en 1012, dans la dix-neuvième année du règne de Rodolphe III. Le roi de Bourgogne offre au couvent de Romainmôtier deux manses sises à Orny (*«in Ornei mansos duos»*)⁵.

L'église elle-même n'apparaît qu'en 1177, dans une bulle du pape Alexandre III confirmant les possessions et priviléges de l'abbaye du lac de Joux, bulle datée de Venise, le 29 septembre⁶. Ce texte laisse déjà supposer une église importante et sans doute paroissiale, puisqu'elle possède des dépendances :

«...ecclesiam de Ornys cum omnibus appendiciis suis.»

L'église est ensuite mentionnée comme paroissiale du doyenné de Neuchâtel, dans le cartulaire de Notre-Dame de Lausanne, en l'année 1228⁷.

Les découvertes archéologiques

Notre description est ordonnée par périodes successives, telles que nous les ont fait apparaître les analyses. Dans certains cas, il n'est toutefois pas possible de mettre en relation des éléments isolés avec une phase précise ou de relier deux interventions non contiguës. De chaque période nous donnons la description des structures, puis une reconstitution du bâtiment à cette époque. Dans la description de l'église, les termes de nef et de chœur s'entendent toujours dans leur acception primitive, soit la nef à l'ouest. Nous faisons ainsi abstraction de l'inversion opérée en 1845 par l'ouverture de la nouvelle porte dans le chœur. Il ne s'agit du reste pas d'une véritable inversion, l'église ayant plutôt connu dès lors une disposition centrée, les bancs étant tous orientés en direction de la chaire placée au milieu de la nef.

La description commence avec une période qui n'est pas en relation directe avec l'église, du moins pas dans l'état actuel de nos connaissan-

⁵ *Cartulaire de Romainmôtier*, éd. Frédéric de Gingins-La Sarra, Lausanne 1844, pp. 427-428 in *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3.

⁶ F. de GINGINS, *Mémoire sur le rectorat de Bourgogne* in *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1, Lausanne 1858, pp. 11-273, pièce justificative n° 20, p. 185.

⁷ *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, éd. Ch. Roth, Lausanne 1948, p. 15 in *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, t. 3.

ces, la période romaine, à laquelle se rattachent plusieurs structures dégagées dans les tranchées de drainage.

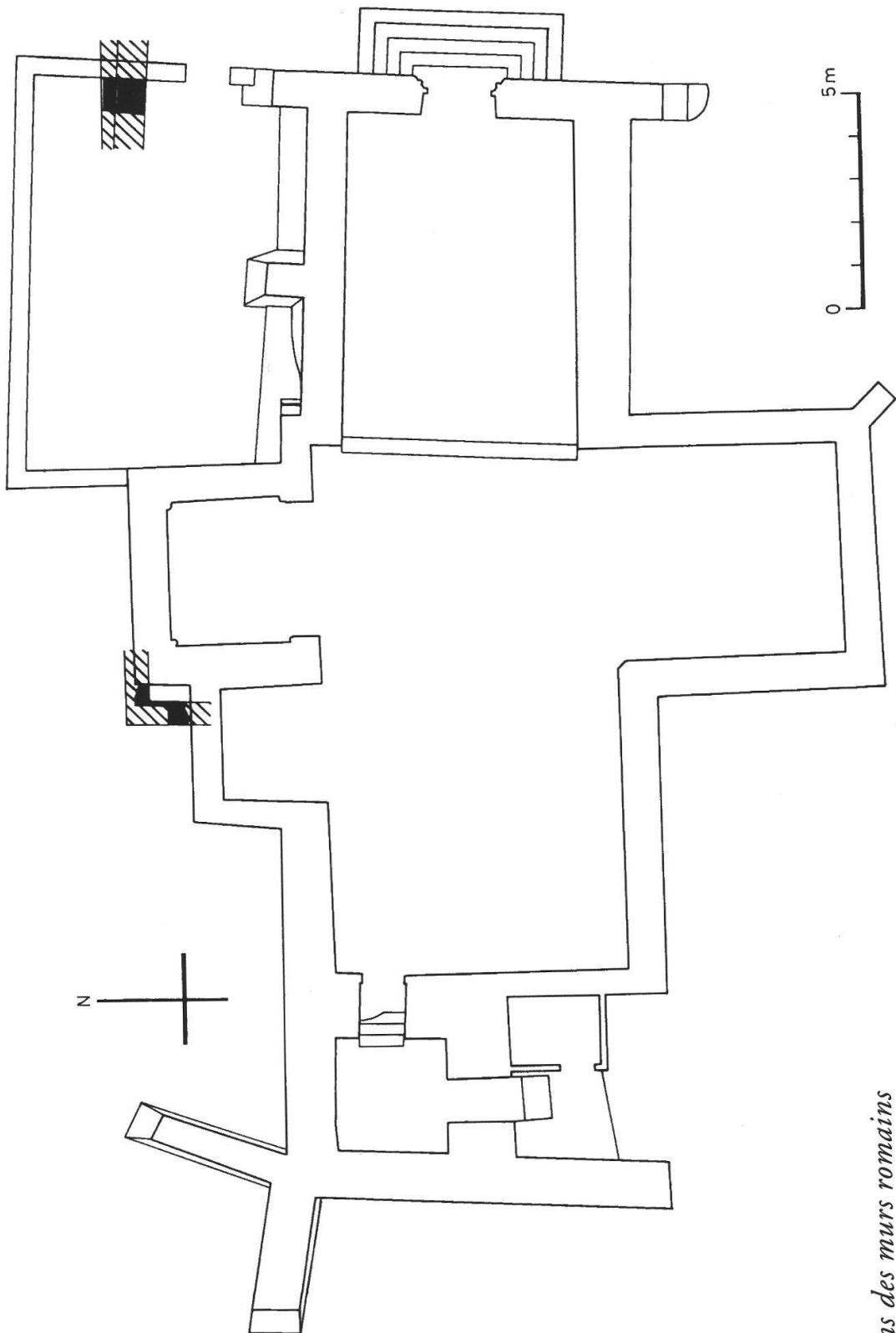
Les structures romaines (fig. 2)

Description

Les tranchées creusées pour le drainage de l'église en 1989 ont fait apparaître quelques segments de murs antérieurs aux églises et que leur qualité de construction fait attribuer à l'époque romaine.

À la jonction des deux chapelles nord, sous la tombe 3, l'angle intérieur d'un bâtiment est apparu. Un segment orienté nord-sud laisse voir une largeur de 50 cm, mais son parement extérieur, à l'ouest, n'étant pas nettement visible dans la tranchée creusée, on ne peut considérer cette largeur comme définitive. Le mur marque un retour vers l'est, mais seul le parement intérieur de ce retour d'angle est visible. L'appareillage est fait de blocs de calcaire liés par un mortier fin, gris-beige, très homogène. Les faces intérieures sont enduites d'un mortier au tuileau couvrant une épaisseur de 5 cm. Le fond de la tranchée a atteint l'altitude de 468,77 m, à laquelle aucun sol n'est encore visible. Cet angle de mur est recouvert directement par la tombe 3 et recoupé par les deux chapelles nord.

Un autre segment de mur, orienté est-ouest, est apparu 4 m au nord de l'ancien chœur. Ce mur, épais de 66 cm, est fait d'éléments en terre cuite qui paraissent être tous des fragments de briques creuses (*tubuli*) destinées à laisser circuler l'air chauffé sous le sol. La face extérieure de ces *tubuli* présente des stries tout à fait typiques, servant à mieux assurer leur ancrage dans le mortier. Ces briques se trouvent ici en réemploi, à l'état fragmentaire, liées par un mortier au tuileau dans le blocage de la maçonnerie. Le soubassement du mur, dont nous n'avons pas atteint le niveau inférieur, paraît fait, en partie du moins, de gros blocs de molasse. La face nord du mur est plaquée de marbre et contre ce placage vient s'appuyer encore une seconde épaisseur de mur (environ 38 cm), également plaquée de marbre. Du côté sud, un bloc de molasse appuyé contre le mur semble constituer le départ d'une voûte très grossière dont les autres éléments sont en tuf et en blocs de mortier récupérés. Une couche de démolition recouvre ce mur, conte-



2. Plans des murs romains

nant de nombreux fragments de tuiles à rebord (*tegulae*), de *tubuli*, de mortier et de dalles de marbre.

Interprétation

Ces éléments, si ténus soient-ils, autorisent quelques conclusions. Nous nous trouvons en présence d'un habitat gallo-romain témoignant d'un degré élevé de qualité de construction et de confort, puisqu'il y a des indices d'un chauffage par le sol. Cet établissement a connu au moins deux phases, les débris de la première se trouvant récupérés dans les murs de la seconde. Il n'est toutefois pas possible de préciser la forme de cet habitat, ni, en l'absence d'objets, de le dater. Malgré l'apparente différence de leur mode de construction, le tracé des deux murs paraît coïncider. Nous n'avons aucun indice d'une destruction violente, que ce soit entre les deux phases ou après la dernière; elles se sont probablement succédé sans interruption et la transformation en seconde phase peut s'expliquer par des contraintes techniques. Il est admis en effet que les chauffages par le sol, quelle que fût par ailleurs leur efficacité, avaient une longévité assez réduite, en raison de l'action du feu sur les matériaux de construction⁸.

Ces découvertes s'inscrivent dans le contexte gallo-romain très riche de la commune d'Orny. Malheureusement, si l'on excepte les tuiles romaines trouvées par les prospections récentes dans les alentours du village⁹, les découvertes d'Orny sont anciennes, ce qui implique, comme c'est le plus souvent le cas, qu'elles ne sont pas localisables précisément et qu'il n'en a pas été fait de relevé¹⁰. Rappelons en résumé que le passage d'une voie romaine par Entreroches est bien attesté par la découverte, lors du percement du canal en 1640, d'un milliaire de l'époque d'Hadrien (117-138), marquant le 41^e mille depuis Avenches, soit environ 60 km, ce qui indique que la borne a été trouvée à son emplacement d'origine¹¹; une découverte plus proche et plus

⁸ Cf. Walter DRACK et Rudolf FELLMANN, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart-Jona 1988, pp. 118-119.

⁹ Liste des sites transmise par M. François Francillon de la section des Monuments historiques et archéologie.

¹⁰ Sauf mention contraire, les indications ci-dessous sont tirées du *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Eugène Mottaz, vol. 2, Lausanne 1921, pp. 371-372.

¹¹ Cf. W. DRACK et R. FELLMANN, *op. cit.*, p. 466.

remarquable est celle de mosaïques et de monnaies à proximité de l'église. Cela confirme l'idée d'un établissement très important, peut-être comparable à celui d'Orbe dont il n'est éloigné que de neuf kilomètres, ou situé dans sa dépendance, dans le cadre d'un réseau régional d'exploitation du sol.

Nous ne savons rien de la date ni de la durée de cet établissement. Les cas d'installation d'une église sur d'anciennes constructions romaines sont assez fréquents et présentent soit une rupture soit au contraire une continuité de l'occupation des locaux, qui, dans ce dernier cas, changent simplement d'affectation et sont transformés en fonction des nouveaux besoins cultuels. À première vue, une rupture semble être intervenue à Orny, puisque l'on peut identifier une phase d'inhumation recouvrant les ruines de l'édifice gallo-romain. Mais l'argument n'est de loin pas suffisant, car on ne connaît pas l'extension, sans doute vaste au vu de la qualité de la construction, du bâtiment antique, dont une réutilisation partielle en église reste possible dans l'état de nos connaissances. Si d'autre part les sépultures que nous avons découvertes se rapportent aux églises connues, leur faible nombre n'autorise aucune conclusion générale. Le site romain et l'église paroissiale romane sont l'un et l'autre trop importants pour que l'on puisse croire à une rupture totale entre les deux. Nous discuterons plus en détail la question de la continuité dans le chapitre traitant de l'interprétation de l'église médiévale.

L'église romane (fig. 3)

Les éléments les plus anciens repérés dans les maçonneries de l'église sont disparates mais suffisamment caractérisés pour pouvoir être mis en relation et assez nombreux pour permettre une reconstitution du plan.

La façade nord

Sur la façade nord de l'ancien chœur est conservé un angle de maçonnerie qui devait constituer un épaulement. La chaîne d'angle, laissée intacte lors de la transformation en chœur rectangulaire, est encore conservée dans sa partie inférieure. Elle est bien marquée par des blocs pouvant mesurer jusqu'à 60 cm de long. Les éléments sont

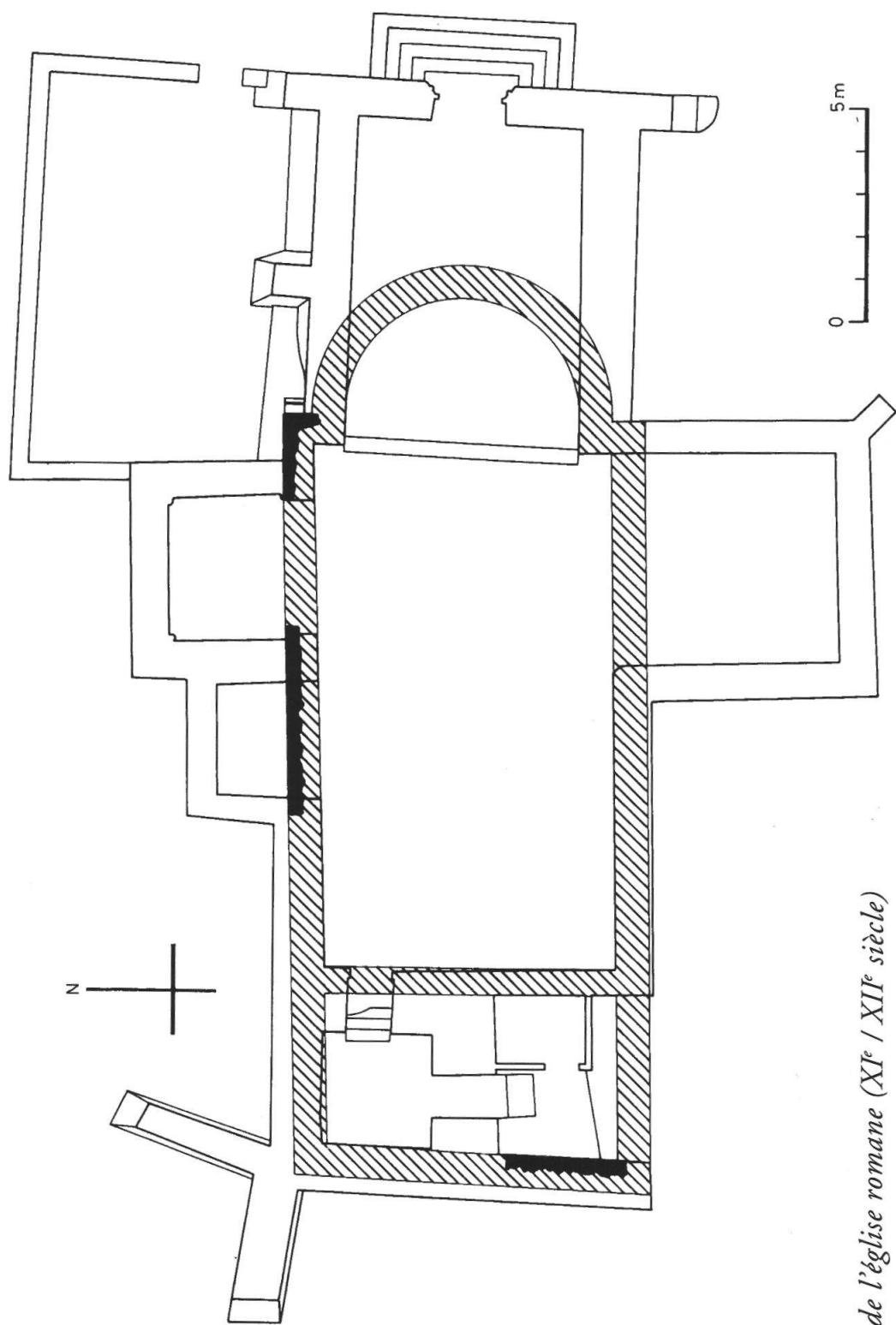
essentiellement en calcaire, avec quelques éléments alpins, ainsi que du tuf et de la molasse. Le départ du mur gouttereau septentrional montre un appareillage de petits blocs émoussés ou grossièrement équarris, dont le diamètre n'excède pas 20 cm, disposés en assises régulières. Le mortier est de teinte gris-brun, de texture fine, contenant quelques graviers et des grains de chaux; il est assez compact et n'affleure pas aux joints. Dans la partie inférieure de la maçonnerie, une forte proportion de terre est intercalée entre les pierres, ce qui nous indique que la fondation était enterrée depuis l'altitude de 470,50 m environ. L'épaulement ne devait pas être très important, car, pour autant que la maçonnerie gothique qui s'appuie contre lui le laisse entrevoir, les blocs ne paraissent pas se prolonger très loin. La hauteur minimale atteinte par le mur gouttereau et l'épaulement, environ 474,40 m, peut se lire dans le rigoureux aplomb de la maçonnerie gothique qui s'appuie contre l'épaulement, ainsi que nous le décrirons plus bas.

À la base de la chaîne d'angle, on observe un très gros bloc de calcaire, saillant, dont les dimensions atteignent 90 x 60 x 60 cm, montrant entre le lit d'attente et l'un des plans verticaux un profil en cavet; de plus, le lit d'attente, soigneusement taillé, est fortement usé, ce qui suggère un réemploi, en provenance probable d'une construction romaine. Au-dessus de ce bloc, un autre bloc de calcaire se signale par la taille soignée de son lit d'attente et, sur une face verticale, des longues traces de taille avec un outil à large dentelure, selon toute vraisemblance la bretture (marteau taillant muni de dents). Cette taille est déjà connue dans l'Antiquité romaine, mais elle paraît se distinguer ici des brettelures médiévales, apparaissant à l'époque gothique, par une plus grande largeur¹².

La même maçonnerie a pu être observée également au-dessus des chapelles septentrionales, dans l'alignement du mur de la nef, qui n'a donc pas changé depuis cette époque. Un tout petit îlot enfin était visible au-dessus de la fenêtre du XVII^e siècle percée dans l'épaulement roman.

Cette maçonnerie présente des traces d'un incendie violent, qui a rougi le mortier en maints endroits et même fait éclater plusieurs blocs.

¹² Cf. Jean-Claude BESSAC, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris 1987 in *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 14, pp. 66-67.



3. Plan de l'église romane (XI^e / XII^e siècle)

À l'intérieur de l'église, on observe, derrière la chaire actuelle, un gros bloc de calcaire présentant une surface plane bien taillée, bordée d'un cadre mouluré partiellement visible; cet élément, de toute évidence en réemploi ici, peut avoir été à l'origine une base d'autel funéraire païen ou un support d'inscription romaine; sa hauteur totale devait atteindre au moins 1 m sur une largeur d'au moins 80 cm; ce qui nous importe surtout ici, c'est de le voir marquer l'épaulement intérieur du chœur roman, probablement en forme d'abside, ainsi que nous le verrons plus bas. Il aurait donc servi de base au piédroit nord de l'arc absidial, peut-être encore partiellement intact aujourd'hui, tandis que le piédroit sud a disparu au plus tard lors de la construction de la grande chapelle sud.

La façade ouest

Les mêmes caractères de maçonnerie et de mortier se retrouvent sur le mur occidental actuel, dont seul le parement oriental, c'est-à-dire intérieur, était accessible à l'investigation. L'appareil régulier présente des blocs de calcaire, de tuf et de molasse, souvent disposés en épis. Le mortier a la même granulométrie, la même compacité et la même composition que celui observé sur l'épaulement nord-est, il est seulement un peu plus brun par endroits.

Cette surface de maçonnerie est limitée vers le nord par l'intervention postérieure du clocher. Vers le sud, c'est une intervention moderne qui la perturbe, mais un alignement vertical des blocs montre que nous nous trouvons dans l'ancien angle intérieur sud-ouest. L'élévation est interrompue vers le haut par une reprise gothique. Vers le bas, on n'observe pas de traces manifestes d'un enfouissement de la fondation, même si le terrain extérieur, à l'ouest, a été abaissé, ainsi que nous le verrons plus loin. Il faut donc penser que le mur a été appuyé contre le terrain à l'ouest et séparait deux sols d'altitude inégale, le côté intérieur étant plus bas.

Reconstitution et datation de l'église romane

Les éléments retrouvés, qui sont les plus anciens dans la chronologie relative, permettent de reconstituer un plan assez simple. Si le mur sud de la nef a disparu, il n'y a aucune raison de penser qu'il n'a pas

toujours été à l'emplacement actuel, où son élévation a été reconstruite en 1845, car nous avons la certitude du maintien du mur nord à travers toutes les époques. La nef, au sens architectural, a donc conservé jusqu'à nos jours son volume de l'époque romane. Nous reconstituons une église à nef unique rectangulaire et chœur plus étroit en absidiole semi-circulaire, forme la plus typique à l'époque romane. La qualité de la maçonnerie, en assises régulières, et le plan que nous pouvons reconstituer nous situent en effet, approximativement, au XI^e ou au XII^e siècle. Nous sommes donc peut-être en présence de la construction mentionnée en 1177¹³, mais nous ne pouvons exclure non plus que l'église soit de peu postérieure à cette date.

L'accès à l'église romane n'a pas été repéré exactement. Il est impossible de reconstituer une entrée axiale dans le mur ouest, mais cette disposition axiale ne constitue pas du tout une règle. On peut supposer qu'une entrée s'est toujours trouvée dans le mur sud de la nef, à l'emplacement du couvert actuel, par lequel on peut encore accéder à l'église. Les conditions topographiques expliqueraient assez aisément cette situation.

On peut encore se demander si le mur qui ferme actuellement la nef du côté ouest et contre lequel sont adossés la sacristie et le clocher n'existe pas déjà à l'époque romane. Si le doublage moderne nous empêche toute observation à l'extérieur, on peut en revanche affirmer que ce mur existait au plus tard au moment de la construction du clocher. Si l'on suppose sa présence déjà à l'époque romane, nous pouvons alors reconstituer une sorte de narthex précédant la nef. Les dimensions extérieures auraient donc atteint environ 14,50 x 8,50 m pour la nef seule et 18,50 x 8,50 m pour la nef avec son narthex. Les proportions intérieures de la nef auraient ainsi été proches de la règle d'or, ce qui est assez usuel. Les proportions extérieures de la nef avec son narthex montrent un rapport d'environ 2 : 1 entre la longueur et la largeur. Cette valeur ne s'écarte pas non plus de ce que l'on peut observer dans les églises romanes régionales. Un plan tout à fait comparable dans ses proportions, avec narthex, a été identifié dans l'église, très proche, de Saint-Jacques à Valeyres-sous-Rances¹⁴, où le portique a été ajouté postérieurement, mais encore à l'époque romane.

¹³ Cf. plus haut la citation des textes historiques.

¹⁴ Cf. Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER, *L'église Saint-Jacques à Valeyres-sous-Rances*, Moudon 1984 in *Atelier d'archéologie médiévale*, 1, pp. 7-9.

Ainsi qu'en témoignent des traces très nettes observées sur l'épaulement nord-est, cette église a subi au moins un incendie, dont on ne peut dire s'il a été le prétexte à la transformation complète du chœur décrite dans l'étape suivante, ou s'il y a eu d'abord des réparations ponctuelles.

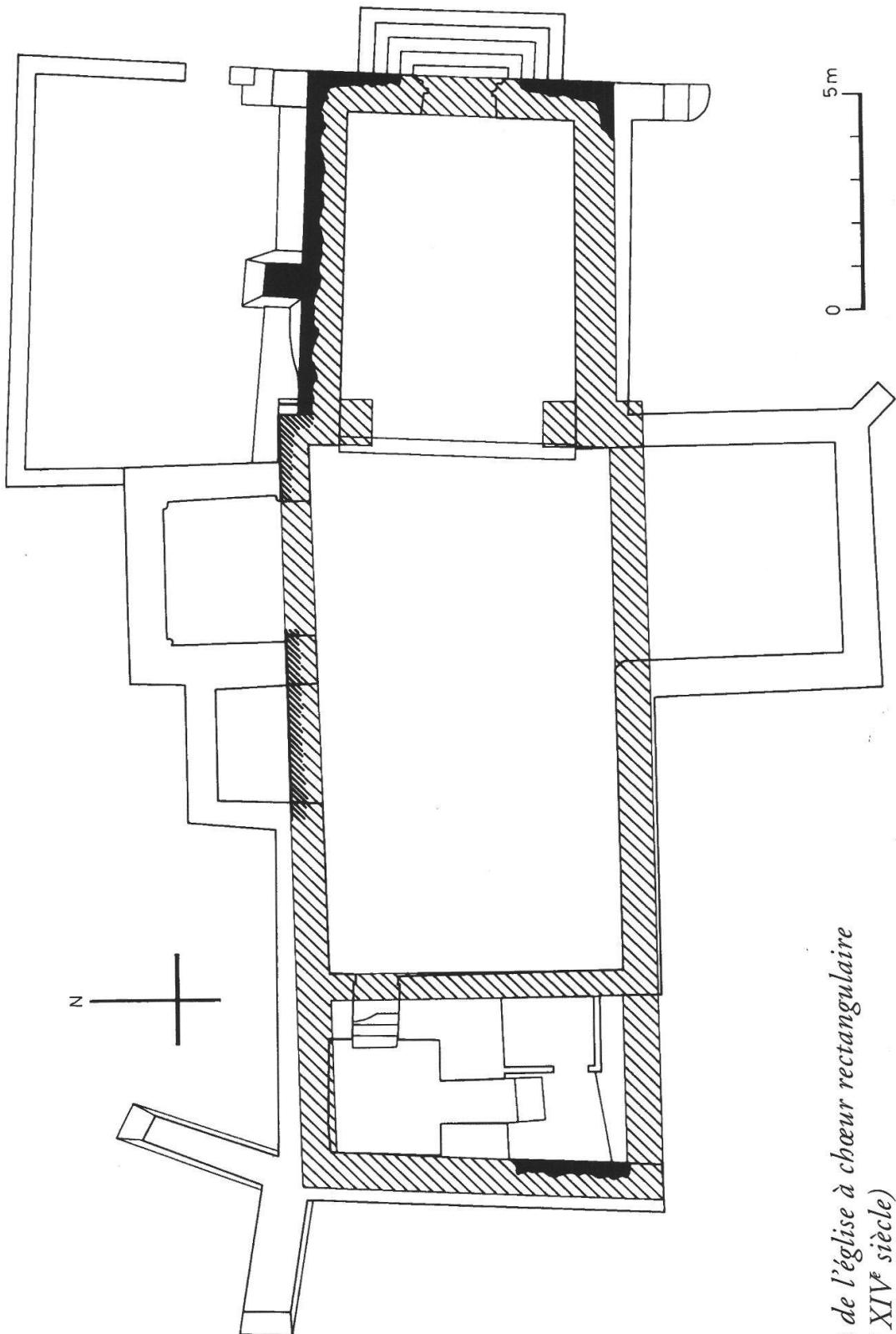
Nous disposons de peu d'éléments nous permettant de reconstituer l'élévation de l'église romane. Les petites églises romanes régionales étaient généralement couvertes d'une charpente ouverte ou fermée par un plafond en bois, probablement le seul mode de couverture utilisé dans la nef de l'église d'Orny jusqu'en 1844, ainsi que nous le verrons. Un toit à deux pans pouvait couvrir la nef, tandis que l'abside, moins élevée, était surmontée d'une couverture en demi-cône. Cette reconstitution n'est qu'une proposition, vraisemblable au vu des découvertes faites sur le site et fondée sur la comparaison avec des églises romanes conservées¹⁵, mais à laquelle on ne peut conférer une certitude absolue. La succession complète des plans ne pourra être appréhendée que par une fouille et des analyses des élévations intérieures.

Quant à la datation, elle doit également se fonder sur la comparaison avec des églises de même type, la plupart construites entre le XI^e et le début du XIII^e siècle. Comme cette église n'a conservé aucun élément stylistique (fenêtre, décor sculpté, etc.), la datation ne peut être précisée davantage. Nous devons tenir compte du jeu de multiples influences qui ont pu maintenir très longtemps d'anciennes formes ou au contraire en introduire précocement de nouvelles. Nous rencontrerons le même problème dans la datation du chœur rectangulaire. Ainsi le rapprochement avec la date historique de 1177 reste une pure hypothèse, car l'existence d'une église antérieure est fortement présumée. Nous reviendrons sur toutes ces questions dans l'interprétation générale de l'église médiévale.

L'église à chœur rectangulaire (fig. 4)

Que ce soit ou non à la suite de l'incendie ayant affecté l'église romane, le bâtiment connaît d'importantes transformations, surtout dans le chœur.

¹⁵ On peut citer l'exemple de la petite église de Donatyre.



4. Plan de l'église à chœur rectangulaire
(XIII^e / XIV^e siècle)

Le chœur rectangulaire

Seule la façade nord est accessible à l'investigation archéologique, la façade orientale étant jointoyée au ciment et la façade sud doublée par un parement ajouté en 1845. L'appareillage présente des assises discontinues, mais relativement horizontales. Les éléments, essentiellement du calcaire et du tuf, sont de dimensions diverses et l'on y observe de nombreux blocs émoussés non taillés. Dans la partie inférieure se trouvent quelques très gros blocs dont la longueur atteint jusqu'à 80 cm. Le parement très irrégulier marque un léger fruit : cela nous indique que le mur a été enfoui jusqu'à un niveau équivalent à celui de la fondation romane, soit à l'altitude de 470,50 m environ. Dans la maçonnerie se trouvent quelques éléments brûlés en réemploi. Le mortier est de teinte gris-beige, friable, il contient beaucoup de gravillons et de particules de chaux, quelques gros graviers, des petits fragments de bois. Il subsiste quelques plages de l'enduit d'origine, marquant une *pietra rasa* grossière (jointoyage), avec tracé des joints horizontaux. La façade montre encore un trou de boulin ayant servi à supporter un échafaudage, à 1,80 m au-dessus du sol extérieur actuel ; les échafaudages étaient tenus avant tout par des éléments horizontaux engagés dans la maçonnerie. Le bois était ici de section circulaire, ce qui est rare dans les constructions médiévales avant l'époque gothique tardive.

Ce mur s'appuie contre l'épaulement roman et est surmonté par une intervention liée au remplacement de la charpente. Ainsi, l'assise la plus élevée se trouve à l'altitude de 474,40 m environ. Il est à remarquer que sur toute la hauteur conservée, le joint ouest de ce mur ne montre aucune trace d'arrachement par l'intervention de 1911, ce qui prouve que l'épaulement roman, contre lequel il s'appuyait, s'élevait au moins jusqu'à cette altitude.

La façade nord du chœur est renforcée en son milieu par un contrefort qui lui est lié, mais comme il n'a pas été décrépi, il n'est pas possible de dire si son fruit est d'origine ou non ; l'empattement à la base est lié à l'aménagement des bancs, probablement lors de l'abaissement du niveau du sol extérieur et de la construction de l'abri à pompe en 1845, ou lors de la restauration de 1908-1911. Le renforcement médian d'une façade peut être un indice d'un couvrement en voûte à deux travées. En revanche, les contreforts des angles nord-est et sud-

est ne sont pas d'origine. Le premier en effet n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1776 (fig. 16) ; le second y figure, mais ce que l'on peut encore distinguer de l'appareil sur la façade de l'entrée actuelle nous montre clairement une chaîne d'angle contre laquelle a été adossé un contrefort, de même qu'au nord-est. Ainsi que nous le verrons plus loin, l'angle sud-ouest du chœur a probablement été également renforcé plus tard.

Il ne subsiste aucun percement d'origine dans la façade nord du chœur gothique. La petite fenêtre qui l'ajoure actuellement est plus récente et sera donc décrite plus bas, mais son embrasure intérieure, très large, présente en plan une ligne brisée, ce qui pourrait être l'indice d'une retaillé postérieur. Sans analyse intérieure, il ne nous est pas possible d'en dire davantage.

La fenêtre principale du chœur se trouvait soit dans le mur sud soit dans le mur est. La grande fenêtre axiale, déplacée en 1844 sur le côté sud, peut être un percement postérieur, mais rien ne nous permet de trancher la question. Cette fenêtre, sur laquelle nous reviendrons, peut avoir été précédée par deux petites baies dont il est fait mention dans les archives¹⁶.

La façade orientale du chœur, qui est percée par la porte néo-gothique actuelle, laisse deviner, sous son lourd jointoyage de ciment, les chaînes des angles nord-est et sud-est, ce qui prouve le caractère récent des contreforts.

La fondation de la façade méridionale a été dégagée entièrement lors des travaux de drainage. La relation des structures qui y sont apparues avec celles observées dans les élévations est entravée par le comblement des drainages entre nos deux interventions, qui n'a pas permis des vérifications directes. Des investigations dans des tranchées de drainage ne sont pas à même de résoudre toute la complexité des élévations disparues, que seule une fouille peut faire comprendre. Il nous paraît qu'aucun des éléments dégagés en profondeur n'appartient à la construction originale du chœur. Nous y reviendrons donc.

Au sujet des baies de la façade sud, il convient seulement de rappeler ici qu'avant le doublage de 1844 et le déplacement de la fenêtre axiale du chœur, il existait une plus petite fenêtre dont les commissaires épiscopaux ordonnèrent en 1453 qu'elle fût agrandie¹⁷.

¹⁶ B. PRADERVAND, rapport cité, p. 5. Cf. note 3.

¹⁷ *Ibid.*, p. 5.

La façade ouest

La façade la plus occidentale de la construction romane, accessible à l'investigation seulement sur son parement intérieur, a été reprise dans sa partie supérieure. L'appareillage se rapproche de celui observé sur le chœur, en présentant toutefois des plages très proches de l'aspect de la maçonnerie romane, par une disposition des moellons en épis, comme si les maçons avaient été inspirés par l'ouvrage sous-jacent. Dans ce cas, c'est la comparaison des mortiers qui permet de faire la différence. La maçonnerie gothique marque une retraite à l'altitude de 475,05 m. La surface horizontale ainsi créée, d'environ 15 cm, pourrait avoir servi de support à une sablière ou un quelconque élément de poutraison. Vers le nord, le mur a été repris lors de l'aménagement du clocher.

Reconstitution et datation de l'église à chœur rectangulaire

La modification du plan de l'église a laissé intacte la nef, de même que le narthex à l'ouest, dont on a seulement transformé la partie supérieure de l'élévation. Les dimensions extérieures totales du nouvel édifice atteignent environ 26 m de longueur, sur une largeur de 8,40 m pour la nef et 7,10 à 7,40 m pour le chœur. La nouvelle église se range ainsi dans la catégorie des églises à nef unique et chœur rectangulaire à épaulement faiblement marqué. La reprise de la nef romane et son prolongement par le nouveau chœur rectangulaire ont mis en évidence sa légère irrégularité, qui provoque un faible décalage d'axe entre la nef et le chœur.

Tout le volume gagné lors de cette transformation l'a été au profit du chœur et les anciens épaulements romans ont dû servir d'appui à un arc triomphal, sans doute supprimé en 1845, ainsi que le suggère, à l'intérieur de l'église, l'interruption du décor pictural en faux appareil tracé au trait noir, décor qui pourrait être gothique. L'interruption de ce décor suit une très nette ligne verticale. C'est pour cette raison que notre reconstitution présente les montants d'un arc triomphal à l'entrée du chœur.

L'absence d'éléments architecturaux typiques ou de décor sculpté appartenant à cette phase de construction, ainsi que le silence des documents historiques rendent sa datation malaisée. La chronologie

relative ne nous est d'aucun secours puisqu'il n'existe aucune relation directe entre les chapelles nord et le chœur rectangulaire. Il nous faut donc nous aider d'exemples comparatifs. Les chapelles annexées aux églises paroissiales ont une vocation essentiellement funéraire et n'apparaissent pas avant le XIV^e siècle¹⁸. La transformation des absides romanes semi-circulaires en chœurs rectangulaires est un phénomène assez répandu et que nous pouvons faire procéder d'au moins deux facteurs qui ne s'excluent nullement l'un l'autre. Premièrement, des changements dans la liturgie ont pu intervenir et nécessiter davantage d'officiants; deuxièmement, se sont manifestées des influences stylistiques, propagées en particulier par certains ordres monastiques. Ainsi, les Cisterciens répandent au début du XII^e siècle des chœurs rectangulaires qui rompent avec la tradition clunisienne plutôt attachée aux absides semi-circulaires. Hors du contexte monastique, des chevets rectangulaires se rencontrent déjà ponctuellement au haut Moyen Âge (ils sont alors plus fréquents en Suisse alémanique), ou au XI^e siècle dans la région genevoise¹⁹. Cette forme reste cependant minoritaire à l'époque romane en Suisse romande.

À Orny, la maçonnerie présente un jointoyage plus ou moins soigné (*pietra rasa*) qui est typique des constructions romanes. Mais par ailleurs, la présence d'un contrefort médian dans la façade nord, ainsi que des particularités de la charpente que nous décrirons plus bas, suggèrent une disposition intérieure en voûte d'ogives sur deux travées, ce qui est une caractéristique nettement gothique, mais cette reconstitution n'est nullement obligatoire. Le chœur aurait pu être aussi couvert d'une simple voûte en berceau brisé, dont le tracé a été

¹⁸ Cf. Heinz HORAT, *L'architecture religieuse*, Disentis 1988 in *Ars helvetica*, III, p. 163.

¹⁹ Par exemple la quatrième église de la Madeleine : Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Étude archéologique et recherches sur les fonctions des constructions funéraires*, Genève 1977 in *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 8, pp. 126-133. Nous pouvons citer aussi l'église de Meinier, où un chœur de plan rectangulaire est construit entre la fin du XI^e et le XIII^e siècle : Pierre MONNOYEUR, Jean TERRIER et Théo-Antoine HERMANÈS, *Église Saint-Pierre-et-Paul. Maison de la Tour, Meinier (GE)*, Berne 1990 in *Guides de monuments suisses*, pp. 6-7. Plus à l'est de la Suisse, l'exemple de Leuzigen dans le Seeland bernois constitue une exception, non par le fait qu'il s'agisse du premier cas de chœur rectangulaire dans la région, mais parce que l'église appartenait à un prieuré clunisien : cf. P. EGGENBERGER et al., *Leuzigen. Reformierte Pfarrkirche. Ehemaliges Cluniazenserpriorat*, Bern 1989, pp. 50-52.

marqué (lors d'une des restaurations modernes) dans le mur oriental. Seule une analyse intérieure touchant autant la maçonnerie que les peintures pourrait apporter de nouveaux éléments. Dans l'état de nos connaissances, il nous paraît donc impossible de dater précisément ce chœur, ni même de le situer entre une tradition romane finissante ou un style gothique régional naissant. Supposons à titre provisoire sa construction au cours du XIII^e ou au début du XIV^e siècle.

La nouvelle église ne s'agrandit, comme nous l'avons dit, que dans son sanctuaire. La transformation ne peut donc pas être mise en relation avec des considérations d'ordre démographique, car la nef recevant les fidèles est restée intacte dans son volume architectural jusqu'à nos jours.

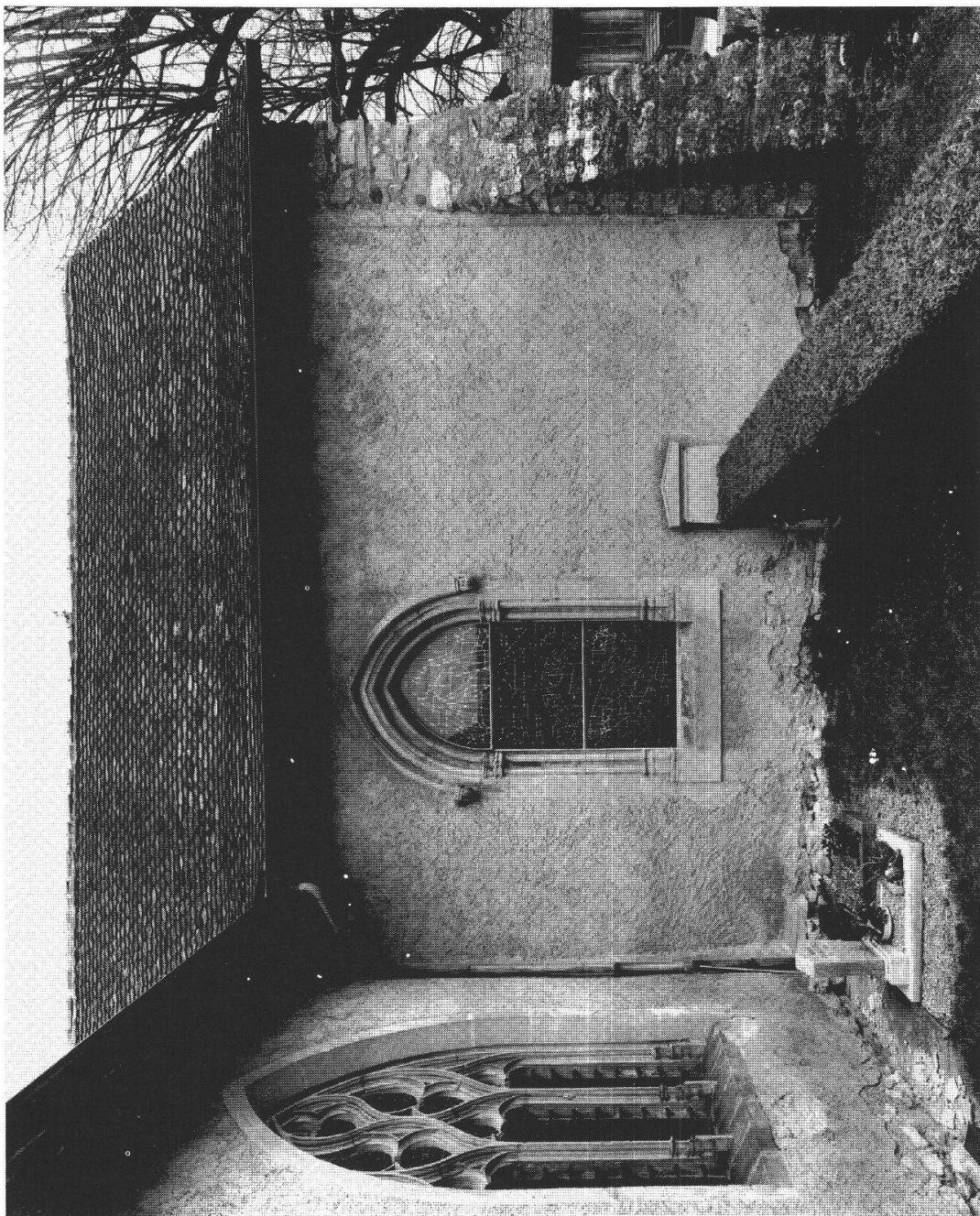
Les fenêtres percées dans le chœur rectangulaire

La grande fenêtre du chevet (fig. 5)

Cette datation approximative de la construction du chœur ne nous permet pas de dire si la fenêtre déplacée en 1844 sur la façade sud, et qui autrefois se situait dans l'axe du chœur, est un percement d'origine ou non. Cette fenêtre est remarquable notamment par le décor des chapiteaux, la voussure et le rouleau d'archivolte retombant sur des consoles armoriées. Il faut sans doute reconstituer un remplage dans la baie, sur laquelle on peut voir encore des traces de la peinture polychrome dont elle était enduite. Ces caractéristiques permettent d'attribuer l'objet à la première moitié du XIV^e siècle²⁰. Cette interprétation ne s'accorde toutefois pas avec le texte de la visite de 1453, ordonnant l'ouverture d'une fenêtre derrière l'autel (*«fiat una bona fenestra retro altare»*)²¹. Comme nous ne savons pas de quel autel il s'agit et comme un tel style au milieu du XV^e siècle constituerait un cas exceptionnel d'archaïsme, nous préférons nous en tenir à l'appréciation stylistique et considérer que la mention historique ne s'applique pas à cet objet. D'une manière générale, on ne peut accorder une confiance absolue à ces documents, car on ignore si les constructions qu'ils mentionnent ont été réalisées ou non.

²⁰ Ces indications nous ont été fournies par M. Werner Stöckli, archéologue.

²¹ B. PRADERVAND, rapport cité, p. 5. Cf. note 3.



5. Les grandes baies de la chapelle sud et du chœur

La petite fenêtre dans le mur nord

La façade nord du chœur gothique est percée actuellement d'une petite fenêtre dont l'embrasure extérieure présente un large chanfrein; elle est couverte d'un arc trilobé monolithique en calcaire. La partie inférieure a été remplacée en 1911. Nous avons déjà dit que l'embrasure intérieure pouvait suggérer l'existence d'une fenêtre plus ancienne très étroite. La seule certitude est que la fenêtre a été ajoutée postérieurement dans la façade du chœur. L'arc trilobé en tant qu'élément stylistique n'offre pas de jalon sûr dans la chronologie. Le sommet de l'arc, en son intrados, est percé d'un trou de scellement pour un barreau aujourd'hui disparu.

Renforcements du mur sud du chœur

La mise en corrélation des observations faites dans les tranchées de drainage et sur les élévations nous permet de reconstituer des transformations subies postérieurement par le chœur rectangulaire.

Renforcement de l'angle sud-ouest du chœur

L'important ressaut que présente la fondation, juste en-dessous du niveau du sol actuel, ne peut guère faire partie de la construction primitive du chœur. La partie ouest de cette fondation, sur une longueur d'environ 2 m, se distingue nettement, par la qualité assez régulière de sa maçonnerie, de la partie est, que nous attribuons au chantier du XIX^e siècle. Le ressaut atteint 80 cm si l'on ajoute à l'épaisseur actuelle celle du doublage de 1844. Il s'appuie contre un mur antérieur à la chapelle sud, avec laquelle nous ne pouvons plus observer de relation.

Le contrefort de l'angle sud-est du chœur

Le contrefort de l'angle sud-est est également une adjonction postérieure, mais suffisamment ancienne pour figurer sur le plan cadastral de 1776 (fig. 16). La postériorité par rapport au chœur est démontrée par la chaîne d'angle encore bien visible dans la façade du

chevet (entrée actuelle). D'autre part, le doublage de 1844 vient s'appuyer contre ce contrefort, tant en élévation qu'en fondation.

Datation et interprétation

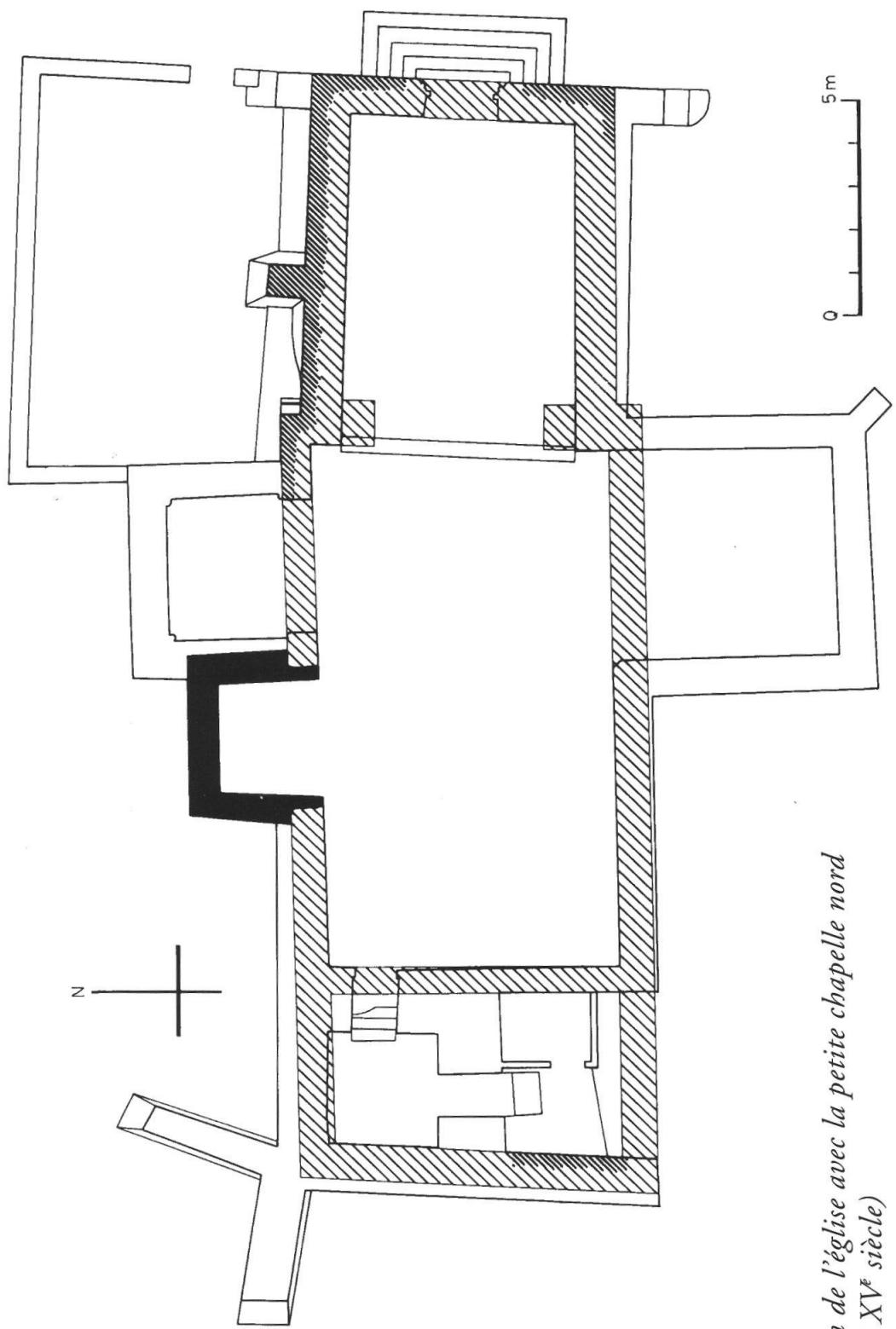
Les deux interventions décrites ci-dessus ne peuvent être datées précisément, aussi est-ce seulement par commodité que nous les avons fait figurer à la fin du chapitre sur l'église à chœur rectangulaire. Nous ne pouvons affirmer ni qu'elles sont médiévales, ni qu'elles sont contemporaines. Bien que le terrain environnant ne le laisse pas pressentir, elles doivent avoir été imposées par des contraintes statiques. Nous pouvons supposer, mais cela n'est qu'une hypothèse, que le renforcement de l'angle sud-ouest est lié à la construction de la chapelle méridionale. Une observation dans l'élévation vient à l'appui de cette hypothèse : le doublage appliqué en 1844 vient non seulement renforcer le mur sud du chœur, mais dans sa partie inférieure il est ancré dans le mur de la chapelle, ce qui pourrait laisser penser qu'il existait là un renforcement d'angle arraché lors de ce chantier.

Transformations du plan de l'église à l'époque gothique

La petite chapelle nord (fig. 6)

Description

Le plan de cette petite annexe à l'église gothique est parfaitement intact, mais la maçonnerie originale a été remplacée à la fois dans sa partie supérieure (rehaussement de la chapelle et reprise tardive de la charpente) et sa fondation, les murs ayant été entièrement repris en sous-œuvre en 1844. L'appareillage d'origine présente des assises irrégulières de blocs de calcaire émoussés, entiers ou cassés, de dimensions très diverses, assises parsemées de quelques fragments de tuf. Des éléments portant des traces de combustion témoignent de la récupération de débris de constructions antérieures, très certainement le mur de la nef de l'église romane, dont nous avons évoqué la destruction par le feu. Le mortier est brun-beige, compact et contient des graviers et des grosses particules de chaux. Le mur oriental de cette chapelle a été masqué par la construction postérieure de la grande chapelle nord.



6. Plan de l'église avec la petite chapelle nord
(XIV^e / XV^e siècle)

Reconstitution et datation

Le mur ouest est antérieur à la construction du clocher, mais on observe que la reprise de la partie supérieure de la chapelle est quant à elle postérieure au clocher, venant s'appuyer contre le mur qui lui est lié. Fidèles à l'ordre chronologique, nous reviendrons sur cette transformation, mais il est nécessaire de dire ici que la maçonnerie originale de la chapelle ne monte pas au-delà de 472,95 m d'altitude, soit presque deux mètres en dessous du point le plus élevé du mur extérieur de la chapelle dans son état actuel. Cette cote s'accorde très bien avec l'altitude du sommet de la voûte intérieure de la chapelle, qui est comprise entre 472,65 m (au nord) et 472,82 m (au sud). De plus, nous verrons qu'au-dessus de 472,95 m, la maçonnerie du clocher ne bute plus contre la chapelle. Il y a donc toutes les raisons de penser que la couverture de la chapelle était à l'origine beaucoup plus basse, formant un appentis, et que, lors d'une reprise tardive de la charpente, on a jugé utile de rehausser la maçonnerie pour pouvoir unifier le pan de la toiture.

La chapelle était probablement ajourée, mais la fenêtre d'origine a disparu. Elle pouvait se trouver dans la façade nord, et aurait alors été remplacée lors des travaux de 1844 par une fenêtre à linteau droit, ou dans la façade orientale, avant d'être masquée par la seconde chapelle.

Les deux chapelles greffées sur le mur nord de la nef ne présentent pas de relation directe avec la construction de l'église à chœur rectangulaire. La plus grande des chapelles s'appuie contre la maçonnerie romane, mais elle est aussi postérieure à la plus petite. La petite chapelle est antérieure également à la construction du clocher. Elle est donc l'élément le plus ancien dans ces transformations. Nous avons dit plus haut que la construction de chapelles, due à des initiatives privées, n'est guère concevable avant le XIV^e siècle. C'est donc entre cette époque et la construction du clocher et de la grande chapelle voisine vers la fin du XV^e siècle que l'on peut situer cette annexe. Sa datation ne peut pas être précisée par son décor. La voûte en berceau qui la couvre à l'intérieur n'offre aucun jalon chronologique et elle n'est agrémentée d'aucun décor sculpté. Sa construction, comme celle de toutes les chapelles du reste, n'implique nullement une transformation totale de l'église, puisque ces annexes sont vouées à des cultes privés.

Le clocher (fig. 7)

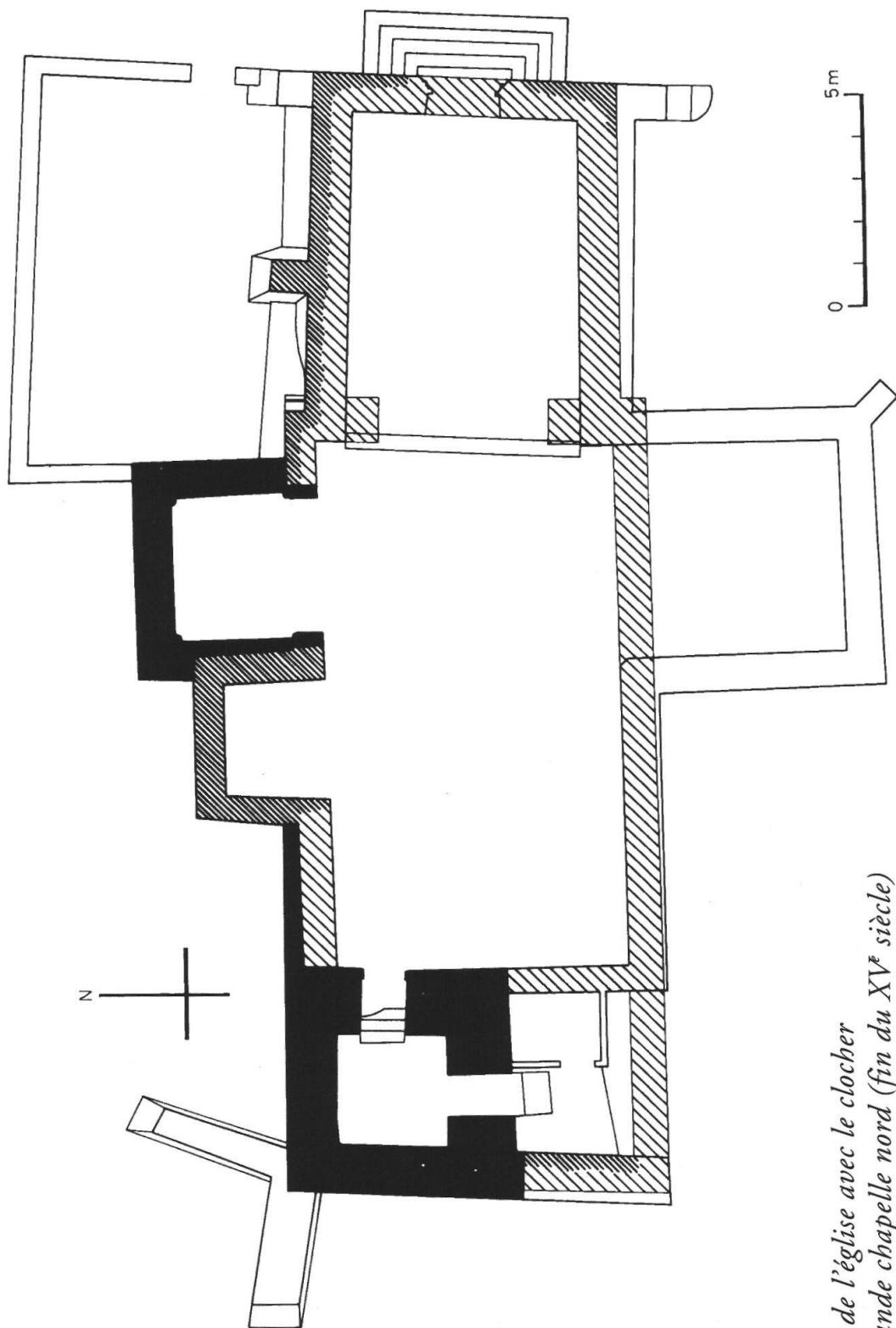
Le clocher proprement dit n'a pas été décrépi, étant jointoyé au ciment, mais il a été possible cependant d'identifier une phase de transformation assez étendue liée au clocher.

La façade nord

Sur la façade nord, la construction du clocher a nécessité la reprise de la maçonnerie de la nef jusqu'à l'angle de la petite chapelle. On y observe, dans la partie décrépie, un appareillage de blocs de calcaire et de tuf, de dimensions assez homogènes, d'un diamètre moyen d'environ 30 cm et disposés en assises grossièrement horizontales. Cet appareillage est en continuité manifeste avec celui du clocher. Au joint avec la chapelle, on observe qu'au-dessus du point le plus élevé de la maçonnerie de la chapelle, l'appareillage lié au clocher forme un alignement de gros blocs suggérant une chaîne d'angle. Il ne s'agit pas en réalité d'un véritable retour d'angle du mur, mais simplement de la limite du doublage ajouté par le mur du clocher à l'ancien mur de la nef romane, au-dessus de la toiture en appentis de la petite chapelle. C'est du reste un argument supplémentaire en faveur de cette reconstitution de l'élévation de la chapelle.

La façade est aujourd'hui percée d'une fenêtre à arc brisé qui a été ajoutée postérieurement. Toutefois, au-dessus de cette fenêtre, on distingue nettement dans la maçonnerie originale des blocs de tuf disposés comme les claveaux d'un arc, assurément les restes d'une ouverture primitive. Une analyse des façades intérieures permettrait peut-être de mieux comprendre le tracé en arc surbaissé du linteau de l'embrasure intérieure et le trait incisé (en 1911 par Naef?) dans l'enduit en-dessous de la tablette et suggérant le contour d'une porte.

La partie inférieure de la maçonnerie a été reprise en sous-œuvre en 1845, comme c'est le cas pour les chapelles nord; la partie supérieure, quant à elle, a été reprise lors de la réfection de la charpente en 1680. Il est apparu dans la tranchée de drainage que la fondation du clocher n'a pas été entièrement reprise en 1844, mais que la partie la plus occidentale est intacte. La fondation du clocher est très peu profonde par rapport au sol extérieur actuel, se situant à peine 15 cm plus bas. Cette anomalie suggère des modifications du terrain environnant, sur lesquelles nous reviendrons.



7. Plan de l'église avec le clocher
et la grande chapelle nord (fin du XV^e siècle)

La façade ouest

Cette façade est entièrement jointoyée au ciment sur son parement extérieur, mais on peut penser, d'après ce qui est visible de l'appareillage, que ce mur est venu s'ajouter en placage contre le parement conservé du mur roman ouest. Sur le parement intérieur, du côté oriental, l'intervention liée au clocher a nécessité des petites réparations dans la maçonnerie antérieure (phase du chœur rectangulaire), réfections qui ne concernent pas seulement l'angle formé par ce mur et la tour, mais aussi apparemment la charpente de l'entrée couverte. Les interventions de 1911 empêchent de distinguer l'ampleur exacte des travaux antérieurs. La fondation, dégagée entièrement sur le parement extérieur, paraît uniforme et apparentée à l'intervention dans l'élévation du côté nord, mais la rareté du mortier dans les trois premières assises de fondation visibles sous le jointoyage au ciment ne nous autorise pas des conclusions sûres.

La façade sud du clocher

Cette façade, décrépie en sa partie inférieure jusqu'à la toiture, présente un appareillage semblable à la façade nord, avec en outre des blocs de molasse et de conglomérat, le tout lié par un mortier beaucoup plus friable dans la partie supérieure. L'élévation marque un ressaut qui continue celui de la façade ouest, déjà présent dans la première maçonnerie gothique. L'entrée actuelle appartient à cette phase de construction. L'encadrement, fait de gros blocs de calcaire jaune, est surmonté d'un arc à brisure faiblement marquée.

Le mur est du clocher

Ce mur n'a pas été décrépi, car il ne touche que la tour elle-même et l'intérieur de la nef. Nous nous contenterons ici d'une observation à propos de son ouverture. Il est très probable que la porte menant actuellement dans la nef proprement dite soit contemporaine de la construction du clocher. Elle a été rétablie par Naef en 1911 et son arc présente les mêmes proportions que celui de la porte de la façade sud.

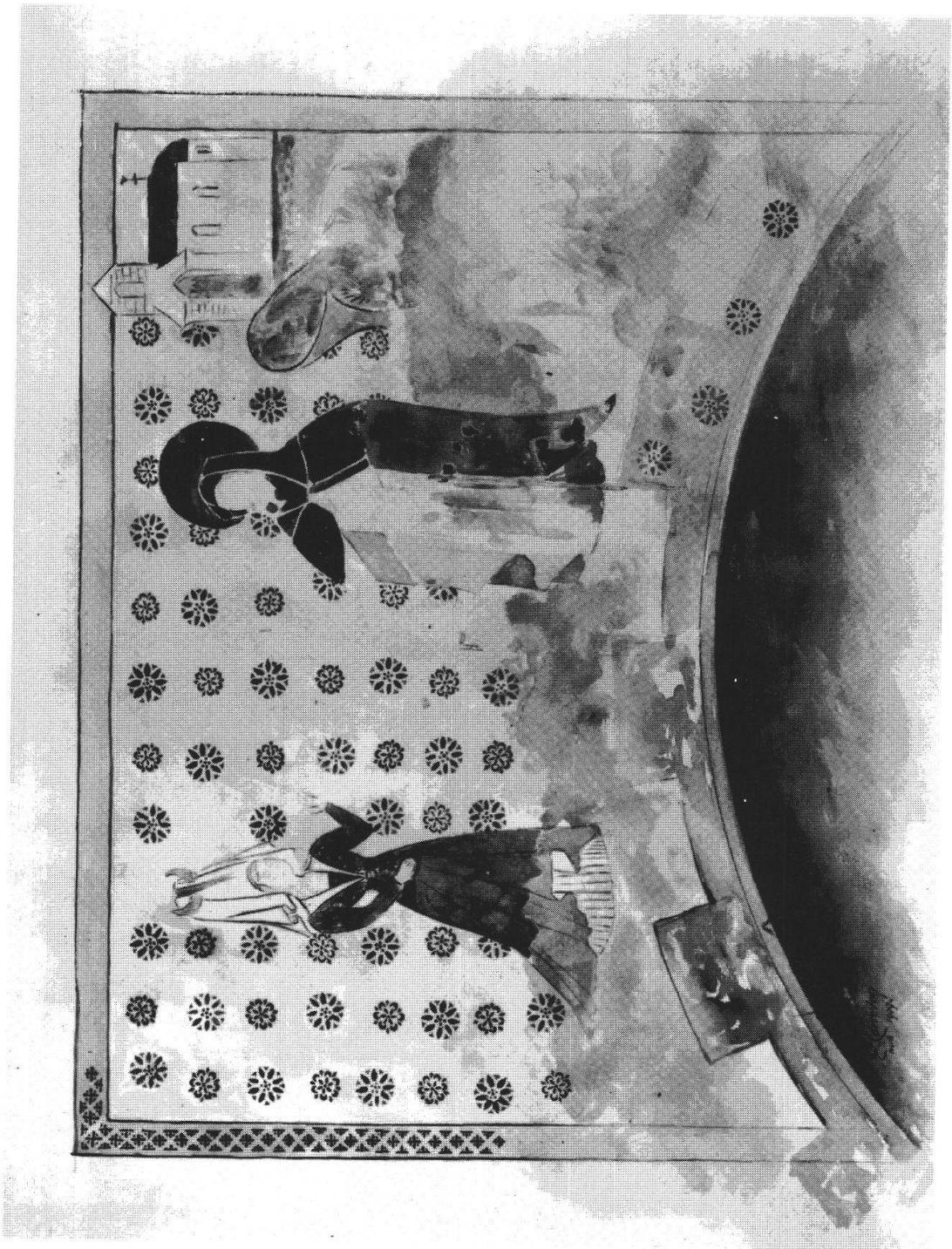
Reconstitution et datation du clocher

Le clocher actuel et les maçonneries qui lui offrent un appui en s'ajoutant à l'épaisseur des murs de la nef relèvent d'une conception dont l'homogénéité n'est guère contestable, à l'exception de la croix qui orne la pointe du clocher. Cette phase de construction étant conservée presque intacte, elle ne posera pas de problèmes de reconstitution. Il y a lieu cependant de soulever ici deux questions étroitement liées. Ainsi doivent être résolues la datation du clocher et l'éventuelle existence d'un clocher antérieur.

Les documents historiques nous sont d'un certain secours mais les indications qu'ils nous offrent ne sont pas dépourvues d'ambiguïté. Ainsi le procès-verbal de la visite des commissaires épiscopaux en 1416 signale d'abord qu'il n'y a pas de clocher (*«non est campanile»*), mais demande ensuite qu'un pilier situé dans la nef soit enlevé et utilisé pour la construction et la réparation du clocher (*«pro reparacione et construcione campanilis»*). Brigitte Pradervand²² propose avec pertinence de voir dans la représentation d'église sur la peinture murale de la paroi nord (fig. 8) une image fidèle de l'état du bâtiment avant la construction du clocher actuel. On y voit une église dont la nef est prolongée par un chœur couvert d'une toiture à faîte abaissé; mais l'élément essentiel en est la façade opposée, qui est surmontée par un clocher-mur ajouré d'une baie unique. Cette direction de recherche ne peut toutefois résoudre tous les problèmes. Il faudrait d'abord prouver que la figure est réaliste, car, montrant une entrée axiale sous le clocher-mur, c'est-à-dire dans le mur ouest, elle ne s'accorde guère avec les observations archéologiques et ce que nous avons dit de l'accès à l'église. Il faudrait aussi résoudre la datation de cette peinture, située par le restaurateur Ernest Correvon²³ vers 1450 sur la base d'un élément de costume, et sa relation avec la grande chapelle nord, que son décor ne peut guère placer avant la fin du XV^e siècle. Le clocher-mur, s'il résout une ambiguïté du texte de la visite de 1416, reste une hypothèse qui n'est étayée par aucun élément archéologique, mais que rien ne permet non plus d'écartier avec certitude. Le texte de la visite de 1453 ne mentionne plus le clocher, mais cela ne signifie pas

²² B. PRADERVAND, rapport cité, pp. 3-5. Cf. note 3.

²³ Cité par B. PRADERVAND, p. 48 et 92.



8. Peinture murale sur la paroi nord, redessinée par E. Correvon en 1909. Photographie Eidgenössisches Archiv für Denkmalpflege, 3000 Bern 25

nécessairement qu'il avait été construit entre-temps, car les procès-verbaux des visites d'églises ne témoignent pas de la même systématique qu'une recherche archéologique moderne ! On ne peut donc pas en conclure une datation entre 1416 et 1453. Des considérations stylistiques incitent à une datation plus tardive.

L'aspect architectural de la tour ne laisse pas d'intriguer et ne nous permet certainement pas de remonter au-delà du XV^e siècle. Cette forme de clocher à flèche en pierre est typique de la haute vallée du Rhône et du Chablais dans la deuxième moitié du XV^e et au début du XVI^e siècle²⁴, mais très rare dans le nord vaudois, où nous n'en connaissons que deux exemples, à Bonvillars et à Yverdon. Si l'on compare ces deux tours à celle d'Orny, on ne peut qu'être frappé de l'aspect grossier de cette dernière, dont la flèche n'est qu'une simple pyramide, au lieu du type octogonal courant, et dont les arêtes renflées témoignent de la maladresse de l'architecte ou de son exécutant. Cette appréciation esthétique qualifie le clocher d'Orny de grossière copie, par un artisan local, d'un style à la mode à cette époque, plutôt que de prototype du genre. Nous proposons donc une date tardive, à la fin du XV^e siècle, qui pourrait coïncider avec la mention d'une bénédiction de cloche en 1488. Mais on ne peut non plus tout à fait exclure une date plus récente encore ; la cloche de 1488 aurait alors été suspendue dans un clocher de forme plus légère.

La grande chapelle nord (fig. 7)

À l'extrême nord-est de la nef et contre la petite chapelle déjà existante est venue se greffer une nouvelle chapelle, plus vaste et plus richement décorée.

La façade nord

Comme c'est le cas pour la petite chapelle, la maçonnerie d'origine a été largement reprise, autant dans sa partie inférieure (à l'exception de l'angle nord-est) que dans sa partie supérieure. La bande intacte, haute d'environ deux mètres, présente un appareillage irrégulier, en

²⁴ On peut citer les clochers de Saint-Vincent à Montreux, Villette, Bex. Cf. Marcel GRANDJEAN, *L'époque gothique : l'architecture religieuse. Les clochers*, in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 6, Lausanne 1976, p. 40.

assises peu horizontales, formées d'éléments très divers, de calcaire, grès, conglomérat, avec quelques blocs en réemploi (montrant des traces de combustion). Les chaînes d'angles sont bien marquées, en particulier l'angle nord-est, où un des blocs mesure 120 x 60 x 60 cm ; peut-être s'agit-il aussi d'un élément en réemploi. Contrairement à ce qui se passe dans la petite chapelle, la maçonnerie gothique s'élève ici jusqu'à une altitude proche de la toiture actuelle. Le mortier, de teinte gris-brun, est grossier et friable et contient des gravillons, des gros graviers et des particules de chaux. La façade nord, pourtant la plus étendue de cette chapelle, n'était pas ajourée.

La façade ouest

La façade ouest bute contre la petite chapelle. La maçonnerie est largement constituée par la chaîne d'angle. Le reste du blocage montre en particulier de nombreux blocs allongés disposés horizontalement et calés par de plus petits éléments.

La façade est

L'appareillage irrégulier présente des blocs de calcaire, tuf et molasse, quelques éléments étant en réemploi. Le mur bute contre la nef, encore conservée dans son élévation romane à cet endroit, 1,20 m devant l'épaulement marquant le départ du chœur. Cette façade est ajourée par une fenêtre dont l'encadrement en calcaire jaune est chanfreiné et surmonté d'un arc trilobé à brisure faiblement marquée. La fenêtre présente des trous de scellement pour le grillage qui est encore en place et peut être original.

Reconstitution et datation

Cette chapelle pose peu de problèmes de reconstitution, étant encore largement intacte. La seule composante de son volume primitif qui nous échappe aujourd'hui est la couverture. Nous avons vu que la maçonnerie originale atteint presque la toiture actuelle, du moins sur le mur nord. Il faut donc penser que la couverture de cette annexe était intégrée à la toiture de la nef.

La datation ne peut s'appuyer que sur une appréciation du style de l'ornementation intérieure, qui reste encore à faire de façon approfondie. Signalons seulement l'ornementation des niches percées dans les murs ouest et est, présentant, l'une un fond ajouré par une arcade trilobée, l'autre un linteau en accolade. Ce type de décor nous oriente vers la deuxième moitié du XV^e siècle au plus tôt. Mais cette évaluation est à considérer comme provisoire et susceptible d'être précisée par l'étude de l'histoire de l'art et par l'analyse des relations des maçonneries intérieures. Il s'agirait en particulier de s'assurer que les niches appartiennent bien à la conception primitive.

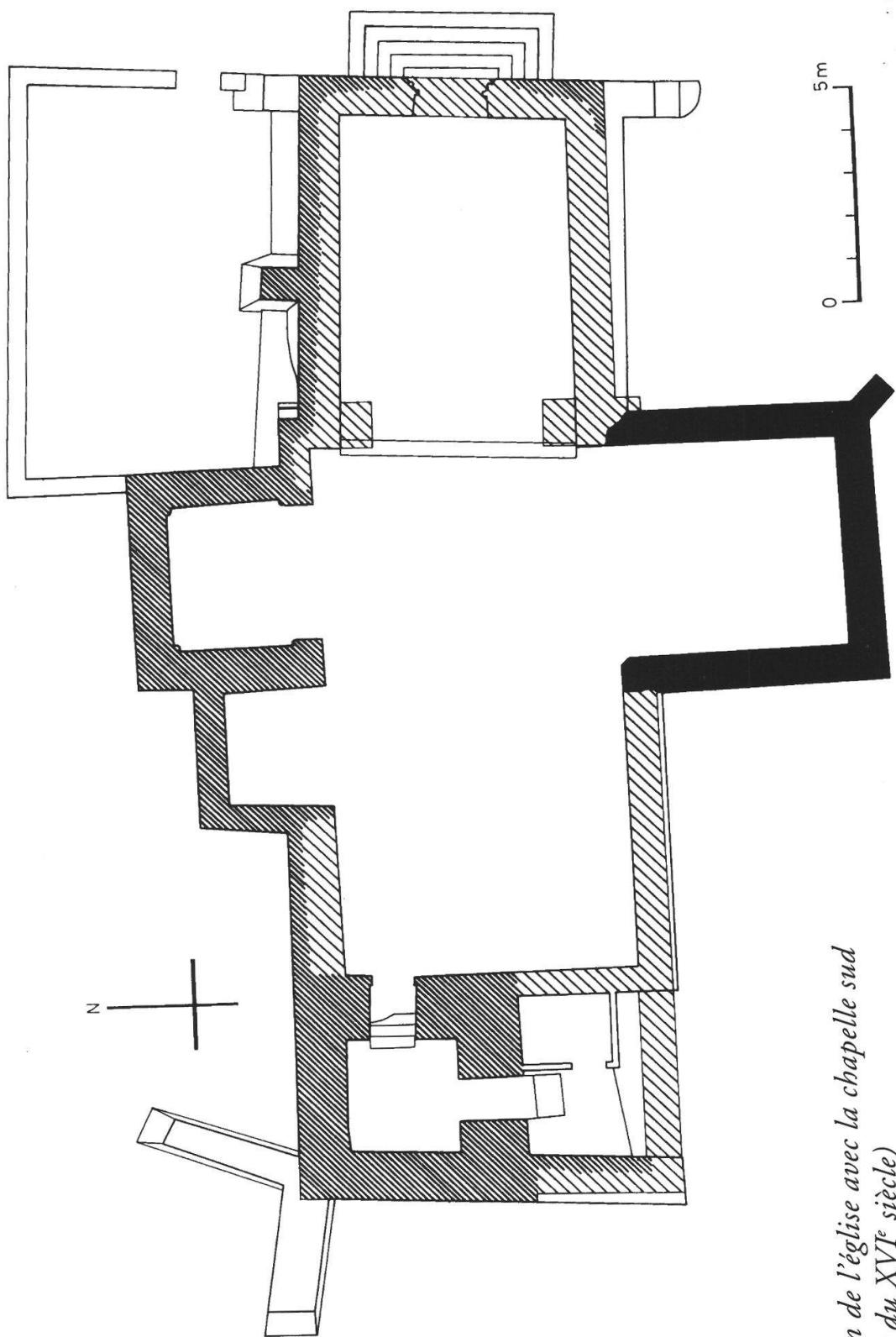
La construction de cette chapelle serait donc à peu près contemporaine de celle du clocher. Il y a lieu dès lors d'être surpris par la différence de facture entre le lourd clocher aux irrégularités flagrantes et cette élégante chapelle. Sans doute faut-il pour l'expliquer faire intervenir la nature différente des promoteurs de ces constructions. Si la nef et le clocher appartiennent à la paroisse, avec tout ce que cela implique dans l'obligation d'entretien, en revanche les chapelles sont le plus souvent des propriétés de familles nobles, de corporations ou de confréries, qui témoignaient de leur dévotion en les faisant construire et qui nous ont aussi laissé par là des œuvres d'architecture de prestige. Un très bel exemple nous en est fourni par la construction de la chapelle sud.

La chapelle sud (fig. 5 et 9)

Cette partie, qui est sans doute la plus belle de toute l'église, est aussi celle qui pose le moins de problèmes à l'archéologue, tant elle est homogène et bien individualisée. La description de la maçonnerie est valable pour toutes les façades.

Description

L'appareillage est régulier et fait surtout d'éléments émoussés en calcaire, avec des chaînes d'angle très bien marquées par de gros blocs de calcaire jaune, soigneusement taillés. Quelques blocs de ce type se trouvent aussi ça et là dans les façades. Le mortier, de teinte beige, se caractérise par sa compacité et sa finesse. L'angle sud-est est seul renforcé par un contrefort dont le sommet, à l'altitude de 473,55 m,



9. Plan de l'église avec la chapelle sud
(début du XVI^e siècle)

se situe nettement en dessous de la toiture; le contrefort est couronné par une petite bâtière et rythmé par un larmier en accolade et un empattement à la base.

La façade sud est percée d'une petite fenêtre en arc brisé à intrados trilobé; le chanfrein de l'embrasure fait place vers l'intérieur à une gorge en quart-de-rond, succession de moulures qui s'observe aussi sur la grande fenêtre orientale. Plusieurs blocs présentent des traces de taille à la bretture²⁵. L'encadrement est percé de trous ayant servi au scellement des barreaux d'un grillage.

La façade orientale est ajourée par une grande fenêtre à trois baies, bel exemple de style gothique flamboyant, une des richesses de l'église avec ses peintures murales. Marcel Grandjean et Brigitte Pradervand en ont donné une brève description et surtout indiqué le courant artistique dans lequel elle s'insère²⁶. De même que la fenêtre méridionale, elle était munie d'un grillage dont les trous de scellement des barreaux sont les témoins.

Le dégagement de la fondation montre une certaine irrégularité dans le mur oriental, probablement due à la présence de structures antérieures. La fondation qui descend en direction du sud, étant plus profonde sous le contrefort, qui lui est lié, montre un fruit dans sa partie inférieure, mais c'est seulement dans l'angle sud-ouest et sur les murs sud et ouest que l'on observe un véritable ressaut de fondation.

Datation

Contrairement aux autres chapelles, que l'on ne peut pas rattacher à des données historiques précises, celle-ci se laisse identifier facilement, par l'inscription de sa clef de voûte, comme l'œuvre de Louis de Crêt, qui fut curé d'Orny au moins de 1502 à 1530²⁷. Il appartient aux historiens de l'art d'affiner la description de cette chapelle et d'en faire valoir les caractères originaux et remarquables de son époque.

Cette chapelle gothique tardive constitue la dernière étape de construction encore visible ayant touché l'église avant la Réforme.

²⁵ Il n'est pas sans intérêt de signaler qu'il s'agit d'un cas d'emploi très tardif de cet outil, qui s'efface dès la fin du XV^e siècle. Cf. J.-C. BESSAC, *op.cit.*, p. 67, et plus bas la datation de la chapelle. Cf. note 12.

²⁶ Dans la plaquette éditée par la Commune d'Orny, 1989.

²⁷ Dates mentionnées dans B. PRADERVAND, *op. cit.*, p. 1.

Remarques générales sur les chapelles

Nous avons dit que la chapelle sud était la seule identifiable historiquement. La confrontation des documents historiques concernant les chapelles et des données archéologiques ne donne pas de résultats satisfaisants. Ainsi les chapelles mentionnées et dédiées à la Vierge, à saint Ponce ou à saint Nicolas (cette dernière ne se trouvant pas nécessairement dans l'église d'Orny), ou l'autel à sainte Catherine ne peuvent pas être mis en relation avec les constructions. Il convient aussi de réserver la possibilité de l'existence de chapelles antérieures à celles visibles dans le bâtiment actuel et aujourd'hui disparues. Le terme de «chapelle» peut aussi avoir été appliqué à des aménagements assez légers, du type autel. Seules une analyse intérieure et des fouilles, intérieures et extérieures, pourraient nous renseigner.

Constructions médiévales non identifiées (fig. 10)

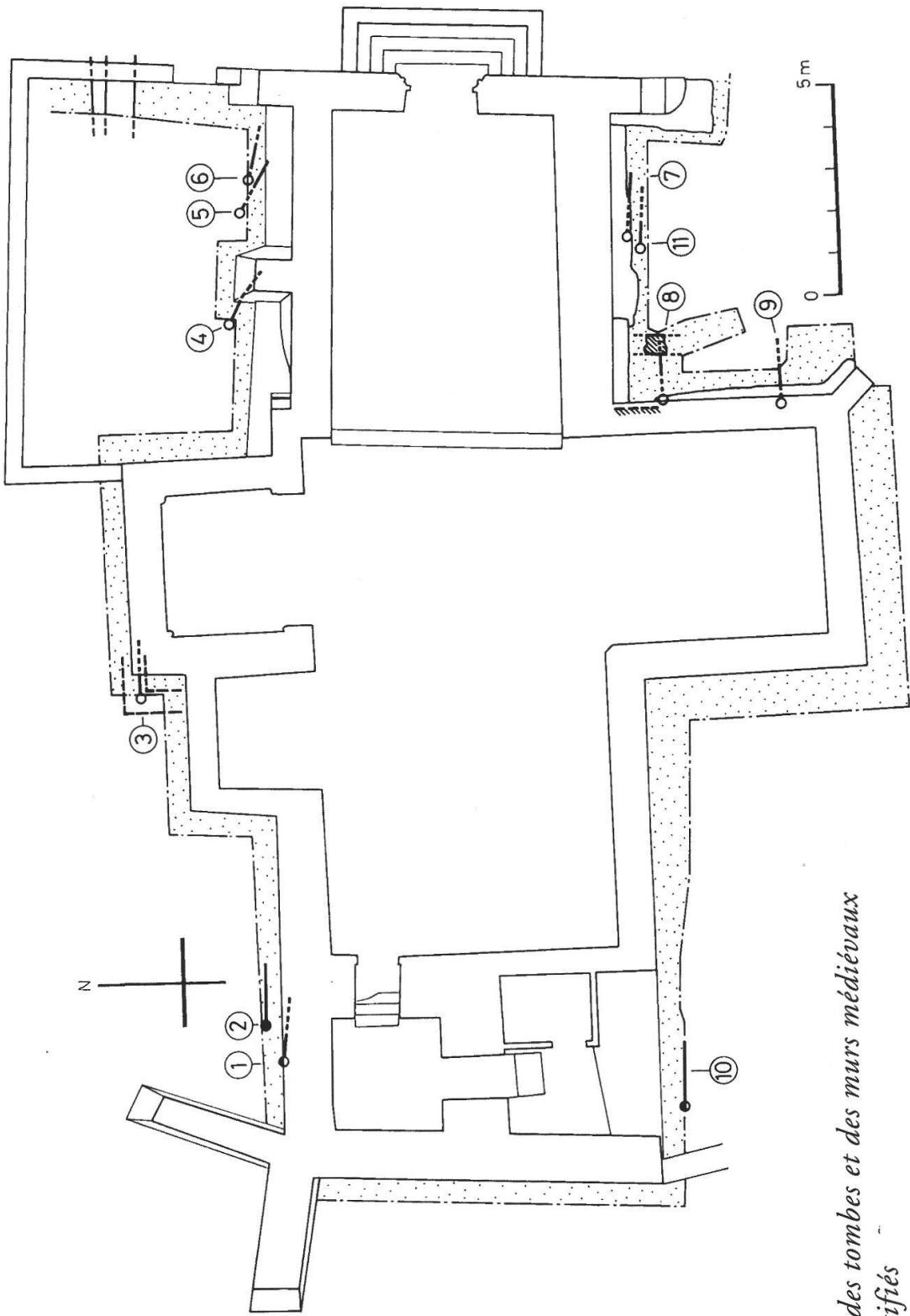
Ce chapitre consigne les découvertes faites dans les tranchées de drainage et qui, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peuvent être rattachées à aucune phase de construction de l'église.

Mur orienté nord-sud

Près de l'angle que forment la chapelle sud et le chœur a été repéré un petit segment de mur orienté nord-sud, large d'environ 52 cm. Ce mur est coupé par le renforcement de l'angle sud-ouest du chœur. Par la qualité de son mortier, qui contient beaucoup de graviers et des particules de chaux, ce mur doit être médiéval. Il faut remarquer en outre que son orientation est rigoureusement perpendiculaire à l'église actuelle. Sa faible largeur pourrait en faire un élément d'une construction assez légère du haut Moyen Âge, mais l'absence de relation avec les constructions romane et postérieures interdit toute interprétation précise.

Mur sous la chapelle sud

Le mur oriental de la chapelle sud constitue lui même comme un doublage d'un mur plus ancien, d'apparence très grossière, les blocs



10. Plan des tombes et des murs médiévaux
non identifiés

étant assemblés presque sans mortier. Le peu de mortier visible, blanc à brunâtre, friable et contenant de gros graviers, ne s'apparente à aucun autre connu sur le site. Ce mur n'a été observé que sur une partie de son parement et son épaisseur n'est pas connue. Sa compréhension reste aussi floue que celle du fragment précédent.

Réflexions générales sur l'église médiévale

À la fin de la description des phases d'aménagement antérieures à la Réforme, il convient d'énoncer quelques remarques de synthèse. La première mention d'une église au XII^e siècle et sa mise en relation avec une construction romane bien identifiée sont des constats fréquents dans nos régions. Cependant, Orny présente une particularité par la disproportion entre l'importance de l'ancienne paroisse, dont dépendaient La Sarraz et Pompaples²⁸, et celle de la commune actuelle. Il n'y a certes pas eu de relation de concurrence entre Orny et La Sarraz, puisque c'est un des seigneurs de Grandson et La Sarraz, Ebal I, qui fonda vers 1126 l'abbaye de Joux, laquelle possédait l'église d'Orny au XII^e siècle. D'autre part, sur le plan politique, Orny a toujours dépendu de la baronnie de La Sarraz, aussi loin que celle-ci nous est connue. Il n'y a aucune raison de penser que la fondation de l'église d'Orny est due à l'initiative de l'abbaye du lac de Joux, car cela ne découle pas nécessairement de la possession qui lui en est confirmée en 1177. Ebal aurait seulement cédé à l'abbaye les droits de patronage sur l'église, droits qui devaient appartenir à sa famille depuis longtemps et qui recouvriraient la gestion du chœur et la nomination du curé. Il faut donc imaginer que les facteurs qui sont à l'origine de la création d'une paroisse autour d'Orny sont bien plus anciens que 1177.

Nous sommes ici dans le domaine de l'hypothèse, puisqu'aucun document ne nous renseigne sur la fondation de la paroisse d'Orny. La consécration de l'église à la Bienheureuse Vierge Marie ne nous aide pas pour la datation. Le culte marital compte en effet parmi les plus répandus dans le christianisme primitif et a ensuite connu au cours du

²⁸ Cf. E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, vol. 2, Lausanne 1921, p. 372.

temps une faveur variable par rapport aux cultes des autres saints²⁹, si bien qu'il n'est pas possible de le rattacher à une époque précise.

La fondation de la paroisse nous paraît devoir être mise en relation avec la présence, bien attestée, d'un important édifice gallo-romain, centre d'un domaine étendu dont la possession a pu être maintenue au sein d'une même famille jusqu'au haut Moyen Âge. La disposition de l'église est très peu adaptée à la topographie et au tissu du village, avec son entrée retirée au pied de la butte qui la borde. Elle pourrait donc avoir été déterminée par des éléments dont aucune trace n'est plus aujourd'hui visible au-dessus du sol, qu'il s'agisse d'une nécropole du haut Moyen Âge ou d'une chapelle funéraire ou petite église de la même époque. Il reste à prouver cette continuité à Orny, mais elle est bien connue dans d'autres sites, où une partie d'une construction gallo-romaine peut donner naissance à une église devenue plus tard paroissiale³⁰. Le seul témoin archéologique disponible à ce jour qui soit favorable à l'idée d'une continuité est la constance rigoureuse de l'orientation des constructions de toutes époques sur le site.

Rien n'est prouvé dans le cas d'Orny, mais l'archéologie n'a pas encore épousé le site et, dans l'état actuel de nos connaissances, cette direction de recherche nous paraît être la seule capable d'expliquer le rayonnement qu'a eu autrefois Orny. Comment il s'est éteint est une autre histoire, probablement liée à l'importance croissante de la seigneurie de La Sarraz. Au XIII^e siècle, au moment où apparaît la première mention de l'église d'Orny comme paroissiale (en 1228, dans l'évêché de Lausanne, doyenné de Neuchâtel), le village d'Orny

²⁹ Cf. l'ouvrage de Heinrich BÜTTNER et Iso MÜLLER, *Frühes Christentum im schweizerischen Alpenraum*, Einsiedeln-Zürich-Köln 1967, pp. 39-133, sur la formation des paroisses et les cultes pratiqués.

³⁰ Trois exemples sont attestés dans la région lémanique : Commugny, Vandœuvres GE et Bursins. Cf. Werner STÖCKLI, *Architecture religieuse dans le canton de Vaud. Investigations archéologiques récentes*. Commugny, église Saint-Christophe, in *Archéologie suisse*, 1, 1978, 2, p. 98 ; Jean TERRIER, *Les origines de l'église de Vandœuvres GE*, *ibid.*, 14, 1991, 2, pp. 229-236 ; les résultats des fouilles de l'église de Bursins, récemment achevées par l'Atelier d'archéologie médiévale, sous la direction de Peter Eggenberger et Laurent Auberson, sont en cours d'élaboration. Un autre exemple fameux est celui de Payerne, où la continuité n'est pas attestée par l'archéologie, mais suggérée par les documents historiques (fondation d'une chapelle par l'évêque Marius, sur son domaine privé, en 587) : cf. le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, éd. Ch. Roth, Lausanne 1948, p. 23. Signalons encore ici que bien des habitants du village se rappellent avoir vu dans le sol des tombes construites en dalles ou en pierres, c'est-à-dire assurément du haut Moyen Âge.

est d'un poids minime en comparaison du bourg de La Sarraz, déjà fortifié et accolé à son puissant château fort³¹. Mais nous sommes à l'époque catholique et les traditions sont tenaces : que l'on eût ou non oublié les raisons de la prépondérance d'Orny, on n'en continuait pas moins à y célébrer la messe et y faire enterrer ses morts. La chapelle de La Sarraz n'a été fondée par ses seigneurs qu'en 1360 et elle n'a accédé au statut de paroissiale qu'après la Réforme. On a alors sans doute estimé qu'Orny n'était plus en mesure d'assumer ses prétentions à jouer un rôle central dans la paroisse. Néanmoins, l'attachement à cette église est resté bien réel, puisque les bourgeois de La Sarraz s'efforcent en 1552 encore de conserver leur droit d'être enterrés dans le cimetière d'Orny³². Leur tentative sera un demi-succès : on ne leur interdit que l'inhumation à l'intérieur de l'église.

Cette dernière mention nous prouve que la pratique des inhumations à l'intérieur de l'église était également courante à Orny, comme elle l'était dans toutes les églises médiévales de nos régions, en particulier dans le bassin lémanique, et cela malgré les multiples interdits épiscopaux. La Réforme n'abolira dans ce domaine ni les interdictions, ni les infractions. On peut supposer que ce privilège était tellement convoité que la mesure prise en 1552 a été justifiée par des raisons pratiques, que ce fût le manque de place ou l'insalubrité.

Sur le plan architectural, l'importance de l'église d'Orny paraît se manifester relativement tard. L'église romane en effet par ses dimensions ne se distingue en rien des petites églises paroissiales ou des chapelles de la région. Nous pouvons ainsi la comparer par exemple à deux constructions proches dans le temps et dans l'espace, l'église de Vufflens-la-Ville et la chapelle de Valeyres-sous-Rances³³. Le développement futur montre en revanche de notables différences, par le nombre et la richesse des chapelles à vocation certainement funéraire annexées à l'église d'Orny. Ce que nous venons de rappeler de l'histoire de la paroisse nous amène à croire que ces chapelles témoignent de l'initiative de familles désireuses de s'offrir un sanctuaire

³¹ Cf. E. MOTTAZ, *Dictionnaire...*, vol. 2, p. 35.

³² B. PRADERVAND, rapport cité, p. 8. Cf. note 3.

³³ Cf. le rapport des investigations archéologiques sur l'église de Vufflens-la-Ville en 1990, par L. AUBERSON, déposé à la Section des Monuments historiques et Archéologie, et sur Valeyres-sous-Rances, P. EGGENBERGER et H. KELLENBERGER, *op. cit.* Cf. note 14.

privé dans l'église. Ce mouvement a un caractère essentiellement urbain, portant ici la marque des bourgeois de La Sarraz qui n'avaient pas accès à la chapelle privée de la famille seigneuriale. La multiplicité des chapelles, qui ne nous est peut-être pas entièrement connue, témoigne de l'attrait durable exercé par le sanctuaire.

Les aménagements de l'époque réformée

La conversion à la nouvelle confession n'a entraîné aucune modification fondamentale du volume architectural, les interventions se limitant à des reprises de la charpente et à des percements de fenêtres. Les interventions lourdes n'apparaissent qu'au XIX^e siècle, mais elles sont déterminées par des motifs qui n'ont rien à voir avec la liturgie.

Percement d'une fenêtre dans le mur nord de la nef, 1669

Le mur nord de la nef, près de l'épaulement, est percé d'une fenêtre qui a été insérée entre la grande chapelle nord et l'épaulement. Elle est postérieure à la chapelle, dans la maçonnerie de laquelle elle est partiellement ancrée. Si la disposition peut paraître maladroite, dans un espace aussi restreint, ce qualificatif ne doit certes pas caractériser son exécution. La fenêtre se signale par une taille très fine au ciseau. La tablette et le montant ouest, le moins visible, étant pris dans l'angle de la nef et de la chapelle, présentent un simple chanfrein, tandis que le montant du côté du chœur est profilé en un cavet qui se poursuit sur l'arc brisé. Du milieu de ce cavet naît le remplage de forme circulaire; si le cercle est large, le profil est à la fois fin, élégant et sobre. Une particularité de cette fenêtre est l'obliquité des faces des montants et du remplage, qui suivent ainsi le point de vue de l'observateur extérieur.

Nous proposons d'identifier cette fenêtre, dont nous ne saurions assez souligner l'élégance, avec celle dont les sources historiques mentionnent la construction en 1669³⁴. Le texte cite une fenêtre percée près de la chaire, qui se trouvait à l'époque un peu plus à l'ouest, contre le mur contigu des deux chapelles nord. Si la fenêtre ne se trouvait donc pas à proximité de la chaire comme elle l'est aujourd'hui, on peut

³⁴ B. PRADERVAND, rapport cité, p. 14. Cf. note 3.

en revanche penser qu'elle contribuait utilement à l'éclairage de ce secteur de l'église et tout particulièrement de la chaire. Le style de la fenêtre se situe dans une tradition gothique ininterrompue, mais il se distingue nettement de l'ornementation médiévale. La datation au XVII^e siècle est d'autant plus plausible que nous pouvons comparer la fenêtre d'Orny à une fenêtre de la façade nord de la nef de l'église de Curtilles, dont le remplacement en forme de roue se retrouve sur un banc daté de 1658³⁵. Ainsi Orny peut ajouter une belle pièce à la collection des œuvres d'un style particulier qu'il faut qualifier de post-gothique, encore que ce terme ne doive impliquer ni un abâtardissement décadent ni un archaïsme maladroit. Il y a tout simplement une continuité artistique³⁶.

Reprise de la charpente et de la couverture, 1680 (fig. 11)

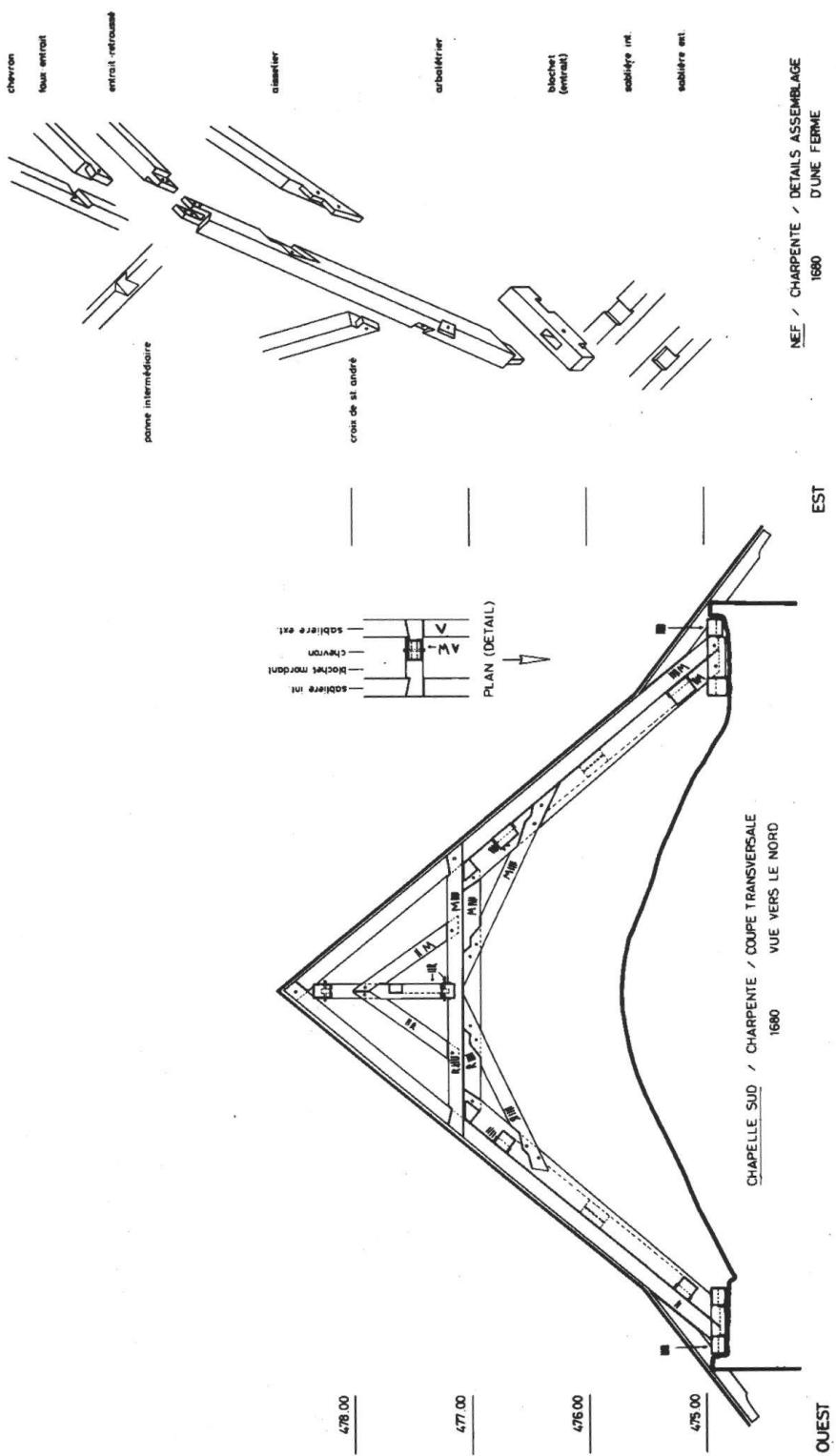
Étendue de l'intervention

La partie supérieure des murs du chœur (façade nord), de la nef (façade nord, près du clocher), et de la chapelle sud (façades est et ouest) présente une reprise bien individualisée par le calage de petits blocs et le mortier contenant beaucoup de chaux et de gravillons. Cette maçonnerie est liée aux chevrons de la charpente. Nous pouvons donc ainsi identifier la réfection complète de la charpente qui est mentionnée par les textes historiques pour l'année 1680³⁷. Les documents ne parlent pas explicitement d'un remplacement complet, mais on peut le déduire assez facilement des deux jours nécessaires à dix ouvriers pour enlever la toiture. L'analyse de la charpente, que nous décrivons ci-dessous, montre qu'une bonne partie des pièces des fermes de 1680 sont conservées, seuls les coyaux et les chevrons ayant été remplacés. Nous n'avons aucun indice de l'existence d'une voûte plus ancienne dans la nef, mais nous avons évoqué la possibilité d'une voûte en berceau brisé couvrant le chœur, que seule une analyse intérieure pourrait identifier.

³⁵ Cf. l'article de Frédéric GILLIARD, *L'église de Curtilles, près Lucens et sa restauration* in *Revue historique vaudoise*, 30, 1922, pp. 10-18 et 33-42, 2 pl.

³⁶ Sur les fenêtres de style post-gothique, cf. M. GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, in *Bibliothèque historique vaudoise*, 89, Lausanne 1988, pp. 395-402.

³⁷ B. PRADERVAND, rapport cité, pp. 14-16. Cf. note 3.



11. Charpente de la chapelle sud, coupe transversale et détails d'assemblage des fermes

La charpente de 1680

Le système de charpente de la nef et celui, perpendiculaire, de la chapelle sud se présentent comme une unité. La seule modification intervenue concerne la toiture de la petite chapelle nord, qui a été rehaussée postérieurement, ainsi que nous le décrivons dans le chapitre suivant. La partie couvrant la nef et le chœur comprend huit fermes, celle couvrant la chapelle sud trois fermes. Ces fermes sont précisément signalées par des marques au trait rouge, entaillées sur les pièces de bois. Dans la nef, on observe ainsi un comptage d'est en ouest, portant les signes DI à DXXVI du côté nord et BI à BXXVI au sud ; seules les pièces des fermes sont marquées, mais les chevrons sont pris en compte, ce qui nous permet de dire que le nombre de chevrons n'a pas été modifié lors de la restauration de 1908-1911. De même dans la chapelle sud, on peut, en partant du nord, lire du côté est MI à MVII et du côté ouest RI à RVII. Ici, tous les chevrons sont conservés et marqués, tantôt au trait rouge, tantôt à l'entaille.

Les fermes de la nef étaient certainement à l'origine sous-tendues par des entraits, qui ont été sciés de façon irrégulière pour laisser la place à la voûte de 1845, si bien que ces entraits sont maintenant réduits à l'état de blocs. En revanche, les fermes du chœur montrent des blocs soigneusement alignés à fleur des sablières, ce qui serait un argument en faveur de la présence d'une voûte ancienne dans cette partie.

Le système portant est un trapézoïde formé par les entraits (respectivement les blocs, dans ce cas le trapézoïde a une base incomplète), les arbalétriers et un entrail retroussé doublé d'un faux-entail. Ce système est renforcé par des aisseliers chevillés à mi-bois. Les faux-entraits sont liés à la panne faîtière par des poinçons renforcés par des contrefiches. Sur les arbalétriers reposent les chevrons, qui sont liés à mi-bois aux faux-entraits et dont la pente est adoucie dans la partie inférieure par des coyaux. Dans le sens longitudinal, le système est renforcé par les pannes intermédiaires, par des décharges en croix de Saint-André dans la partie inférieure et par des décharges simples dans la partie supérieure.

L'unité de ce système, sa liaison évidente avec la reprise observée dans les maçonneries et la précision de la mention historique nous ont paru rendre superflue une datation dendrochronologique.

Surélévation de la petite chapelle nord et réparation ponctuelle de la charpente

La petite chapelle nord présente une intervention dans sa partie supérieure qui est postérieure à la reprise de la charpente de 1680, mais antérieure aux travaux de 1845. La maçonnerie se distingue très bien par son assemblage lâche et peu stable et son mortier graveleux et friable. Nous avons déjà dit dans la description de cette chapelle qu'il s'agit d'un rehaussement de la chapelle destiné à unifier le pan de la toiture. Les documents historiques citent pour les années 1730-1731 des réparations sur la chapelle «*de Mr d'Orny*»³⁸, et notamment la fourniture de six chevrons. La charpente en place n'en montre que cinq, mais cela ne suffit pas à exclure tout à fait cette identification, qui reste une hypothèse.

Percement d'une fenêtre dans le mur nord de la nef

Près du clocher, la fenêtre de la nef a été remplacée, ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans la description des travaux liés au clocher. La nouvelle fenêtre est surmontée d'un arc brisé tombant très bas, le départ de l'arc étant à mi-hauteur. L'encadrement est en blocs de calcaire; il ne présente aucun profil ni embrasure. Les blocs, taillés au ciseau, présentent un rail et des trous pour le scellement de barreaux. La maçonnerie liée à cette intervention est très hétérogène et contient des éléments en réemploi et des fragments de terre cuite. Cette intervention est antérieure à la reprise en sous-œuvre de 1845.

Les documents d'archives mentionnent plusieurs travaux sur des fenêtres entre les années 1739 et 1744³⁹, l'une des mentions pouvant se rapporter à cette fenêtre, datation que son style ne contredirait pas.

Les contreforts de l'angle nord-ouest du clocher

Les investigations archéologiques dans les façades ne peuvent produire aucun élément nouveau dans la compréhension de cet aménagement, le clocher n'ayant pas été décrépi. Le plan cadastral de

³⁸ B. PRADERVAND, rapport cité, p. 22. Cf. note 3.

³⁹ *Ibid.*, p. 23.

1686⁴⁰ peut suggérer la présence d'une grange adossée au clocher et supprimée par la suite; les contreforts actuels en constitueraient les seuls restes. Cependant, on s'explique mal que les contreforts ne soient pas dessinés sur le plan pourtant très détaillé de 1776, alors qu'ils apparaissent sur le plan de 1853-1856.

Fenêtre dans le mur ouest

Le mur ouest de l'entrée couverte sous le clocher a été percé d'une fenêtre haute dont seul le linteau est encore en place dans la face intérieure. L'encadrement se distingue dans la façade extérieure et c'est ce tracé que nous avons reconstitué. Le linteau a été posé postérieurement à la maçonnerie de la phase du chœur rectangulaire et antérieurement à la restauration de 1908-1911. Le bouchon condamnant la fenêtre est également antérieur à cette restauration, mais postérieur au clocher. Il n'est pas possible de préciser davantage la chronologie de cette ouverture, qui avait peut-être pour fonction d'éclairer un local sous comble ou d'aérer la charpente.

La transformation de 1844-1846

Au milieu du siècle dernier est apparue la nécessité de réparer l'édifice, dont la valeur artistique et historique fut effectivement reconnue par les autorités, pasteurs et architectes de l'époque. Cependant, cette reconnaissance aboutit à des partis pris architecturaux qui relèvent bien plus de la transformation ou même de la création inspirée d'un modèle que de la restauration. C'est la raison pour laquelle nous préférons ne pas utiliser ce dernier terme pour désigner les travaux de cette époque.

Les modifications du plan

Les travaux ont affecté le plan de l'église par l'adjonction d'une annexe et par la modification des accès.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 51. Ce plan ne donne pas de dessin géométrique des bâtiments, mais seulement du contour des parcelles.

Nouvelle annexe nord: local pour la pompe à feu

Au nord du chœur a été construit un abri pour la pompe à feu, dont la nécessité l'a emporté sur l'incongruité du choix de l'emplacement. Ce bâtiment a été démolî par Naef en 1908. Son tracé figure sur le plan cadastral de 1853-1856 et paraît subsister aujourd'hui sous la forme du muret clôturant le jardin. Son mur oriental s'appuyait contre l'angle sud-est du chœur ; le contrefort actuel en est peut-être un reste, à moins que la construction de celui-ci ait été exigée par un affaiblissement du mur du chœur. Une série de petites interventions à mi-hauteur du mur nord du chœur se rattache à cette phase de construction et doit être interprétée comme restes d'un aménagement intérieur du local. L'annexe n'ayant pas eu d'autre incidence sur l'église que de l'enlaidir pendant quelques décennies et son histoire étant bien connue, il n'y a pas lieu de s'y attarder ici.

Nouvelle entrée et inversion de l'église

La trace la plus visible laissée par cette restauration est l'inversion de l'accès à l'église, la porte dans le mur ouest de la nef ayant été obstruée, tandis que l'on remplaçait la fenêtre axiale du chœur par une porte de style néo-gothique, alors en vogue. L'arc brisé porte le millésime 1845. La fenêtre du chœur fut placée dans le mur sud et sa tablette remplacée. Comme nous l'avons dit, il ne s'agit pas d'une véritable inversion, au sens liturgique ou fonctionnel, car de la nef on continue à regarder en direction du chœur. La disposition est dès lors centrée sur la chaire qui se trouve appuyée contre un nouveau mur obstruant la grande chapelle nord.

Transformation de la nef

Toute la partie sud-ouest de la nef a été refaite, que ce soit dans toute l'épaisseur des murs ou seulement par un doublage. Sur la façade sud, la maçonnerie présente un aspect très hétérogène et irrégulier, celle-ci étant surtout faite de blocs anguleux de calcaire, avec quelques fragments de terre cuite et des éléments en réemploi. La chaîne d'angle forme une besace et est bien marquée par de puissants blocs de calcaire, ceux disposés en carreaux atteignant 90 cm de longueur. La

reprise moderne touche la fondation dans toute sa profondeur, ainsi que l'a révélé la tranchée de drainage. Sur toute la hauteur donc, le mur sud de la nef vient s'appuyer contre la chapelle sud.

La façade ouest de la nef proprement dite, en partie cachée par la sacristie de 1911, présente le même mortier gris-beige, contenant beaucoup de graviers et gravillons, mais compact ; sa relation avec la façade sud est donc bien établie, mais l'appareillage y est étonnamment soigné, fait de petits moellons émoussés ou équarris, disposés en assises régulières, comme si l'on avait voulu imiter le caractère d'une maçonnerie romane. Sans doute a-t-on tout simplement utilisé les matériaux mis à disposition par la démolition du mur existant.

Si l'on en croit le plan du projet daté de novembre 1844⁴¹, une porte était percée dans le mur ouest de la nef, dans la partie actuellement cachée par la sacristie de 1911. Quant à la datation de la porte, le fait qu'elle ne soit pas indiquée comme un ouvrage projeté sur ce plan parle plutôt en faveur de son ancienneté, sans que nous puissions être plus précis.

La fenêtre éclairant le côté sud de la nef est très hétéroclite. Les documents d'archives nous apprennent qu'elle a été «*construite avec la taille de la porte du château*»⁴². L'examen de la taille nous permet de proposer la reconstitution suivante. Une partie au moins des blocs des piédroits présente un chanfrein et une petite gorge qui sont de taille médiévale, faite à la gradine ; de part et d'autre de ce profil, les surfaces perpendiculaires ont été retaillées au XIX^e siècle, au ciseau grain d'orge, cela en vue de leur réemploi. Tous les claveaux de l'arc sont modernes, présentant une taille à la boucharde et des arêtes plus ou moins finies au ciseau ; le claveau sommital de l'arc forme un tout petit linteau plat, ce qui ajoute au caractère post-médiéval de l'objet. La tablette, enfin, taillée dans une autre pierre et présentant un assemblage peu harmonieux avec le reste, a été remplacée en 1911 (cette date a été inscrite dans l'un de ses joints en ciment). Nous pensons donc qu'une fenêtre se trouvait déjà à cet emplacement, qu'on en a récupéré les piédroits et qu'on a agrandi l'ouverture en construisant un nouvel arc au moyen de blocs provenant du château. Cette récupération peut

⁴¹ *Ibid.*, p. 31.

⁴² *Ibid.*, p. 31.

surprendre, mais elle est peut-être à mettre en relation avec les travaux d'agrandissement du château commencés en 1840⁴³.

Reprises en sous-œuvre au nord de l'église

Toute la partie nord de l'église à l'exception de la surface couverte par le local de la pompe à incendie a été reprise en sous-œuvre, très certainement lors de cette étape de construction. Le mortier y paraît plus brunâtre que sur les interventions au sud de l'église, mais le type de maçonnerie est semblable ; on y observe aussi des éléments de récupération, notamment un départ de montant de fenêtre mouluré en calcaire. Les observations dans la tranchée de drainage confirment l'unité de cette intervention, qui s'interrompt du côté ouest à 5,30 m de l'angle formé par la petite chapelle nord et la nef. On y remarque d'une part que la reprise en sous-œuvre est fondée 25 cm plus bas que la fondation du clocher, et d'autre part que la limite de cette reprise ne ressemble en rien à ce qu'aurait pu être une chaîne d'angle d'une construction antérieure. L'uniformité de la maçonnerie ajoutée à des parties d'époques différentes confirme encore le caractère moderne de l'intervention, que nous pouvons attribuer sans hésitation aux travaux de 1845. La maçonnerie est très hétérogène et elle se distingue facilement des constructions plus anciennes, d'autant plus que la limite est souvent soulignée par la présence de bois de calage. Cette réparation s'explique probablement, ainsi que nous le verrons plus bas, par des modifications de la topographie extérieure.

Lors du même chantier, la petite chapelle nord a été ajourée par une fenêtre à linteau droit faite de quatre blocs de calcaire taillés à la boucharde et dont les arêtes sont finies au ciseau ; l'encadrement ne présente ni chanfrein ni moulure ; cette fenêtre, qui en a peut-être remplacé une plus ancienne, est actuellement bouchée au ciment.

La disposition intérieure de l'église a été touchée non seulement par l'inversion de l'entrée, mais aussi par la fermeture des deux chapelles septentrionales, la petite servant de cave à charbon, la grande

⁴³ Indication fournie par l'inventaire informatisé des sites archéologiques établi par la Section des Monuments historiques et Archéologie de l'État de Vaud, site n° 69.303.00 (document aimablement transmis par M. François Francillon). C'est lors de ces travaux qu'a été découverte la mosaïque romaine déjà citée.

ayant été murée pour offrir un appui à la chaire. Ces fermetures ont été supprimées en 1908.

Le renforcement de la maçonnerie du chœur

Tout le mur sud du chœur a été renforcé par un doublage qui nous paraît avoir atteint également une partie de la fondation et perturbé ainsi des structures plus anciennes et des tombes. L'intervention a touché la partie orientale de la fondation et elle se distingue par une très grande profondeur (proche de celle atteinte par la reconstruction du mur sud de la nef) et par un appareillage très irrégulier, contenant en particulier de très gros blocs de molasse. La maçonnerie recoupe le renforcement de l'angle sud-ouest du chœur et suit le même ressaut. Elle vient s'appuyer contre le contrefort de l'angle sud-est du chœur.

Dans l'élévation, le doublage présente une épaisseur d'environ 35 cm, le tracé du parement d'origine pouvant être lu sur la façade orientale du chœur, où l'ancienne chaîne d'angle est encore visible. Le doublage est également partiellement ancré dans le mur de la chapelle sud, sur une largeur d'environ 50 cm dans la moitié inférieure de l'élévation, ce qui nous fait penser qu'il y a eu là arrachement d'une maçonnerie existante, le renforcement de l'angle sud-ouest du chœur.

Modification de la couverture, construction d'une voûte

La réalisation la plus hardie de ce chantier concerne la couverture. Lors de sa visite en 1908, Albert Naef avait déjà pressenti que la voûte en plein cintre de la nef devait être moderne. L'examen de la charpente nous confirme en effet que les entraits ont été sciés et même les arbalétriers, aisseliers et faux-entraits partiellement entaillés pour faire place à la voûte. Celle-ci est le résultat d'une conception unique ; elle est faite de dalles de tuf ou, localement, sur une bande d'environ 3,50 m à l'extrémité orientale de la nef, de briques de terre cuite. Le sommet de la voûte de la nef se situe environ 60 cm plus haut que celui de la voûte du chœur. La maçonnerie atteint une épaisseur de 5 à 15 cm seulement. Cette légèreté, qui la rend très fragile, n'a pas empêché les constructeurs de renforcer le mur sud du chœur par un doublage permettant de mieux recevoir la charge de la voûte⁴⁴. La

⁴⁴ Cf. B. PRADERVAND, rapport cité, p. 34.

destruction partielle de la charpente est attestée indirectement par la mention de mises de bois au cours des travaux de 1845⁴⁵. La mention dans les documents d'archives de la «*vieille voûte*» à refaire à neuf peut nous indiquer que le chœur était couvert d'une voûte, ce que suggèrent aussi le tracé en forme d'arc brisé marqué dans le mur du chevet, soit en 1845, soit en 1908, et les observations faites sur la charpente. Seule l'analyse intérieure permettrait de résoudre la question. Le texte du siècle dernier pourrait aussi évoquer un simple plafond lambrissé en berceau.

On peut certes être choqué de l'importance des traces laissées par cette intervention. On n'a ainsi pas hésité à détruire un plafond du XVII^e siècle pour lui substituer une voûte. Notre jugement doit être nuancé et nous devons garder présent à l'esprit le fait que les travaux entrepris alors ne l'ont pas été comme une restauration, mais comme une transformation. La valeur artistique et historique de l'objet a bien été reconnue, mais cela ne constituait nullement un obstacle, à cette époque, à la création d'éléments nouveaux. À nos yeux, les travaux de 1845 occupent une place honorable dans les périodes historiques du bâtiment. Si le style néo-gothique (on pourrait même parler de néo-roman dans la création de voûtes en berceau) ne s'accorde pas avec notre attitude puriste et réservée à l'égard des monuments médiévaux, il n'en reste pas moins que l'église d'Orny a présenté dès lors une unité certaine qu'elle a perdue en 1908. Cette unité était soulignée par l'enduit qui recouvrait toutes les parois et voûtes intérieures, comme nous le montrent les photographies anciennes⁴⁶.

En revanche, ces travaux ont eu comme conséquence fâcheuse une poussée exercée sur les murs, suite à la disparition des entraits. Apparemment, le renforcement des murs a été insuffisant, car on observe dans la nef un dévers de 10 cm.

Modifications de la topographie extérieure

Le creusement de la tranchée de drainage sur le côté nord de l'église a fait apparaître le niveau inférieur des fondations à une altitude très peu inférieure à celle du terrain actuel. Comme dans ce secteur tous les murs ont été repris en sous-œuvre lors de cette étape de restaura-

⁴⁵ *Ibid.*, p. 37.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 84.

tion, nous sommes amenés à croire que ces travaux ont été rendus nécessaires à la suite d'un abaissement du niveau du terrain environnant. Nous ne pouvons pas affirmer que cet abaissement a eu lieu au cours des mêmes travaux, mais il est certain qu'il y a eu une modification de la topographie, car les murs de l'église ne peuvent avoir été aussi peu enfouis, en particulier ceux du clocher. Ce changement peut être lié à la démolition du bâtiment dont deux murs subsistent sous forme de contreforts du clocher.

La restauration de 1908-1911

L'église d'Orny est un des très nombreux édifices médiévaux vaudois touchés par la grande vague de restauration des premières décennies du siècle. L'archéologue cantonal, Albert Naef, a adopté une démarche en franche opposition avec celle de ses prédécesseurs du XIX^e siècle. Il a été guidé par la volonté de rétablir un aspect plus «médiéval» à l'église, en rétablissant son plan, ce qui ne lui a fait aucun tort, mais aussi en décrépissant abondamment les enduits des voûtes intérieures, du clocher et de la façade orientale, ce qui paraît moins heureux. L'unité de décor réalisée en 1844-1846 en a certainement souffert. De plus, il faut déplorer le caractère fragmentaire des notes que Naef a laissées, qui nous réduit à émettre des hypothèses sur certains aspects de son intervention. Nous pensons en particulier aux fouilles intérieures et aux marquages sur certaines parties des façades intérieures, qui doivent correspondre à des observations de Naef (limites de maçonneries, anciennes ouvertures, etc.), mais n'ont pas été consignées.

Les modifications du plan

L'abri pour la pompe à feu a été supprimé, ce qui a rendu nécessaire l'ancre d'un contrefort dans l'angle nord-est de la nef ou le maintien d'une partie du mur de l'annexe en guise de contrefort. Les deux chapelles septentrionales ont été rouvertes et leur accès n'est plus désormais gêné par la chaire, qui a été remplacée et installée contre l'épaulement nord du chœur. Dans le mur ouest de la nef, la porte, d'époque indéterminée, indiquée sur le plan de 1844, a été bouchée et la porte menant au clocher rétablie. La seule construction ajoutée est

la sacristie, adossée contre le mur ouest de la nef et le clocher, sous l'entrée couverte.

Les interventions dans l'élévation

Pour le reste, les travaux se sont limités à des réparations liées pour la plupart à la charpente et à la toiture. Sur toutes les façades, le couronnement des murs a été repris et les chevrons et coyaux de la charpente remplacés, à l'exception de la chapelle sud qui est encore couverte par les chevrons de 1680. C'est sur la grande chapelle nord que l'intervention est la plus importante, puisqu'elle a même touché une bonne partie de la hauteur de l'épaulement du chœur. Sur la façade nord du chœur, le bas de la fenêtre à arc trilobé a été remplacé. C'est peut-être aussi à cette époque que l'on installe les bancs de pierre sous la fondation que les travaux de construction du local pour la pompe à feu avaient trop découverte ; elle s'en trouve ainsi renforcée. L'avant-toit surmontant l'entrée principale actuelle date aussi de 1911. Une consolidation assez importante est intervenue sur le mur ouest de l'entrée couverte, à l'ouest de la nef ; ici, tout le pan de toiture avec les pièces de charpente a été refait. Enfin, c'est à ce chantier qu'il faut attribuer le décrépissage et jointoyage au ciment de la façade du chevet et du clocher, ainsi que le décrépissage des voûtes intérieures ; ce travail illustre la démarche fréquente de Naef, consistant à rendre visibles des appareillages qu'il pensait significatifs et auxquels il croyait restituer ainsi un aspect ancien, même si ces appareils n'avaient jamais été apparents auparavant. On ne saurait assez souligner l'inutilité de cette intervention et son impact néfaste sur la maçonnerie elle-même et sa compréhension.

Les fouilles de 1908-1909

Quelques notes très lacunaires nous apprennent que le sol de l'église a été fouillé préalablement aux travaux de restauration. Apparemment, il a été trouvé de nombreuses tombes dans la partie sud-est du chœur, ce qui n'est pas du tout surprenant, car les fouilleurs ont dû rencontrer là le cimetière extérieur de l'église romane, ainsi que, moins vraisemblablement, des tombes intérieures. Ces tombes ne présentant pas d'aménagement particulier, elles n'ont pas retenu longtemps

l'attention des fouilleurs. Il est très étonnant en outre de lire qu'aucune structure n'est apparue, bien que la fouille ait atteint une profondeur de 1,60 m. En réalité, le laconisme même des documents⁴⁷ éveille en nous la plus grande suspicion. Nous pouvons présumer avec vraisemblance que la «fouille» n'a pas été directement conduite par Naef et qu'elle n'a pas touché toute la surface de l'église. L'absence de journal de fouille et de photographies montre le peu de soin qu'on a accordé à ces travaux. La pauvreté des résultats qui en sont issus est en tout cas sans commune mesure avec la multiplicité des interventions qu'ont fait apparaître les investigations dans les tranchées de drainage et sur les élévations et avec la richesse que peut laisser espérer un site aussi ancien que celui d'Orny. En ce qui concerne l'investigation archéologique dans le sol, le site de l'église d'Orny reste encore entièrement à explorer.

Les tombes (fig. 10)

Notre analyse se clôt sur les onze tombes trouvées dans les tranchées de drainage. Les squelettes ont été laissés en place, mais il en a été dressé un catalogue. L'aspect limité de l'intervention permet naturellement peu de conclusions. La première constatation générale est celle d'une orientation constante, ouest-est, alignée sur les églises successives. Les corps ont toujours été inhumés la tête à l'ouest, pour regarder vers le sanctuaire et vers le soleil levant. Deux tombes (4 et 5) se signalent par une orientation légèrement aberrante, un peu plus inclinée vers le sud. Cependant, cela suffit d'autant moins à les interpréter comme des tombes antérieures à la première église – et donc indépendantes de l'orientation d'un bâtiment – que l'une d'entre elles recouvre une tombe parfaitement alignée sur le chœur (6). Nous pouvons donc attribuer toutes ces tombes au cimetière extérieur des différentes églises. Aucune en effet ne présente les caractéristiques si typiques des tombes du haut Moyen Âge (construction en dalles ou murets de pierres, dépôt d'objets). Le remblai des tombes du côté nord de l'église contient des fragments de démolition des bâtiments gallo-romains.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 46.

Quelques recoulements nous permettent d'être un peu plus précis. Ainsi la tombe 4 paraît antérieure au chœur rectangulaire gothique et devrait donc appartenir au cimetière de l'église romane. La tombe 3 est antérieure à la grande chapelle nord, la tombe 1 au clocher et les tombes 8 et 9 à la chapelle sud. Les tombes 7 et 11, l'une et l'autre perturbées par la fondation de 1844, paraissent nettement distinctes, mais elles se situent à un niveau équivalent et il n'est pas possible d'expliquer leur relation chronologique.

Les corps étaient inhumés en pleine terre ou dans des cercueils actuellement totalement décomposés, à l'exception de la tombe 3, où l'on observe dans la coupe quelques traces organiques, au-dessus du squelette. La position des corps se laisse mal appréhender et ne permet aucune conclusion ; la tombe 6 présente un avant-bras ramené sur le bassin, la tombe 9 un avant-bras sur la poitrine, les autres n'étant pas déterminables.

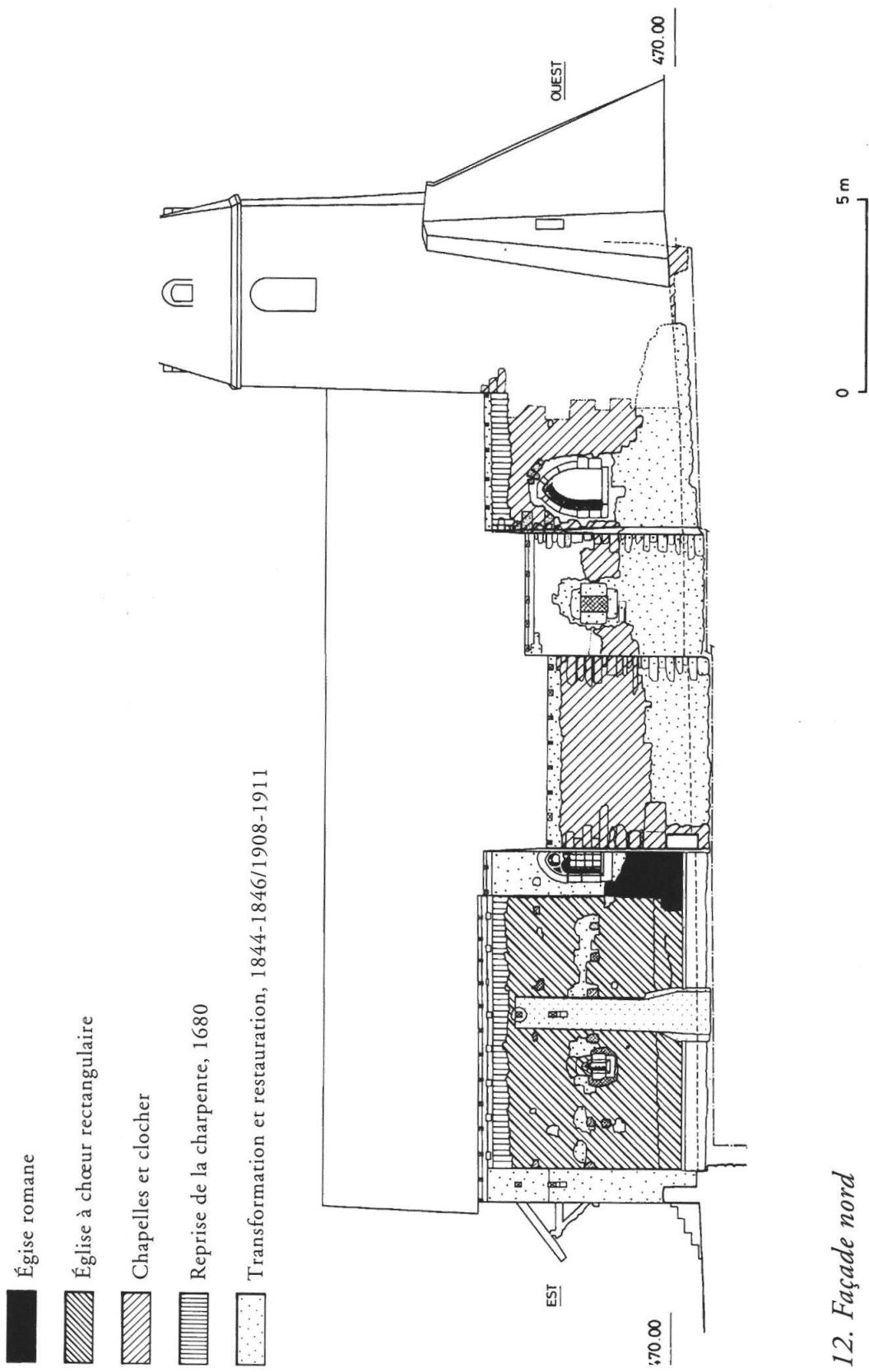
Ce cimetière a dû être très important à l'époque catholique et même après la Réforme, puisqu'on venait de La Sarraz et de Pompaples s'y faire enterrer. La coutume de l'inhumation à l'intérieur de l'église ne nous est attestée qu'indirectement, par les sources historiques, et, de façon plus imprécise encore, par les notes de Naef sur ses fouilles en 1908.

Depuis la première construction chrétienne connue sur le site, l'église d'Orny a donc été entourée des sépultures de ses fidèles, et cela sans interruption jusqu'à nos jours, puisque le cimetière actuel jouxte le côté sud-est de l'église. Les tombes y présentent toujours la même orientation, avec une constance et une régularité presque millénaires.

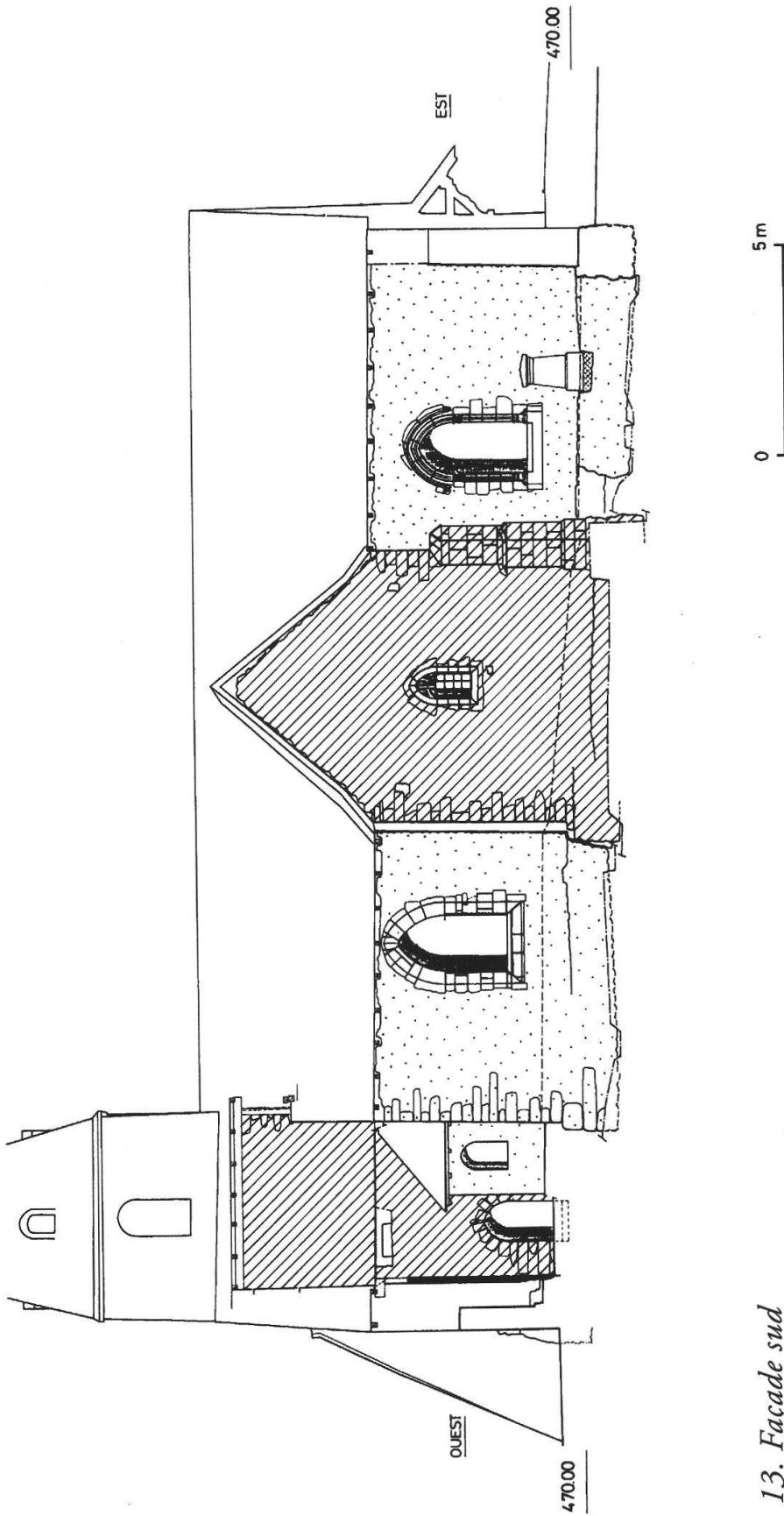
Crédit des illustrations :

Sauf mention contraire, les photographies sont de Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli, Grandson.

Tous les plans ont été dessinés par Heinz Kellenberger, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.



12. Façade nord



13. Façade sud

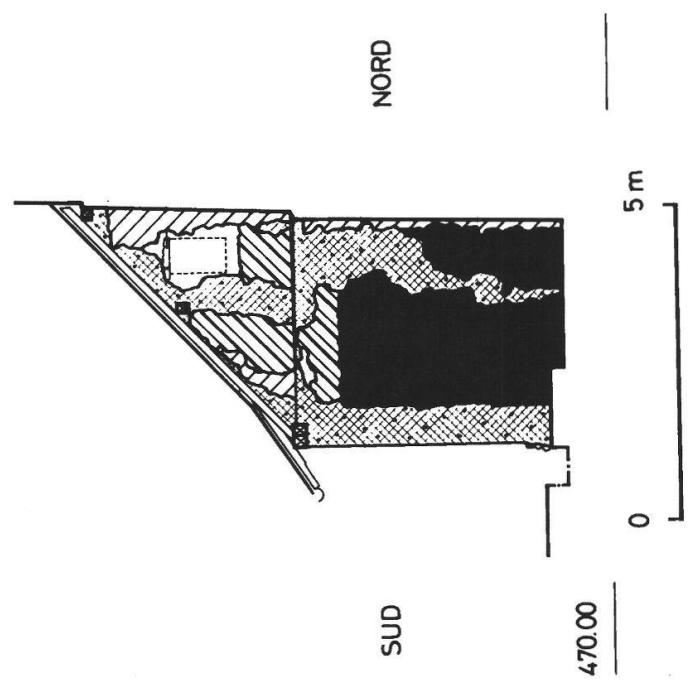
 Église romane

 Église à chœur rectangulaire

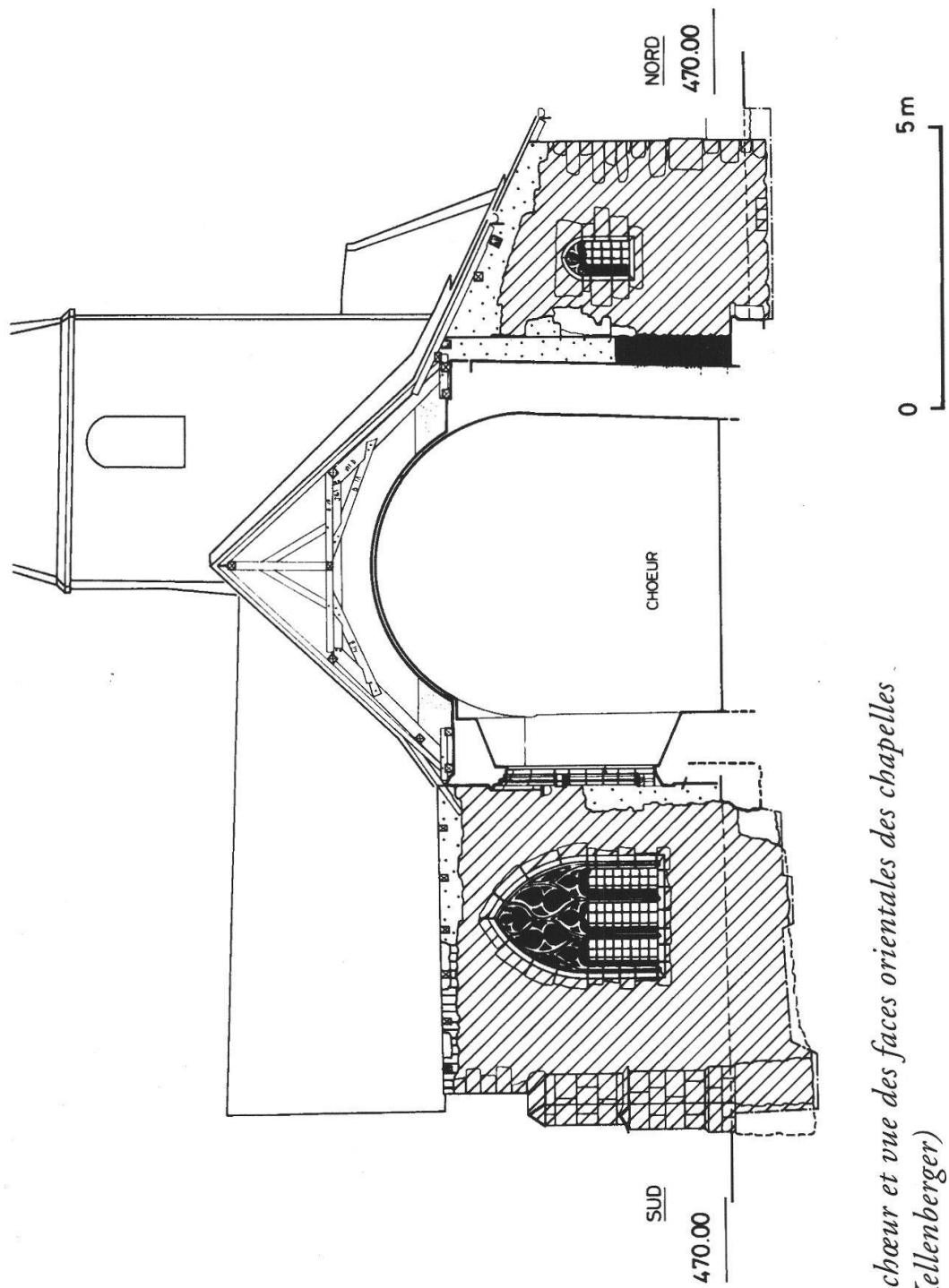
 Chapelles et clocher

 Reprise de la charpente, 1680

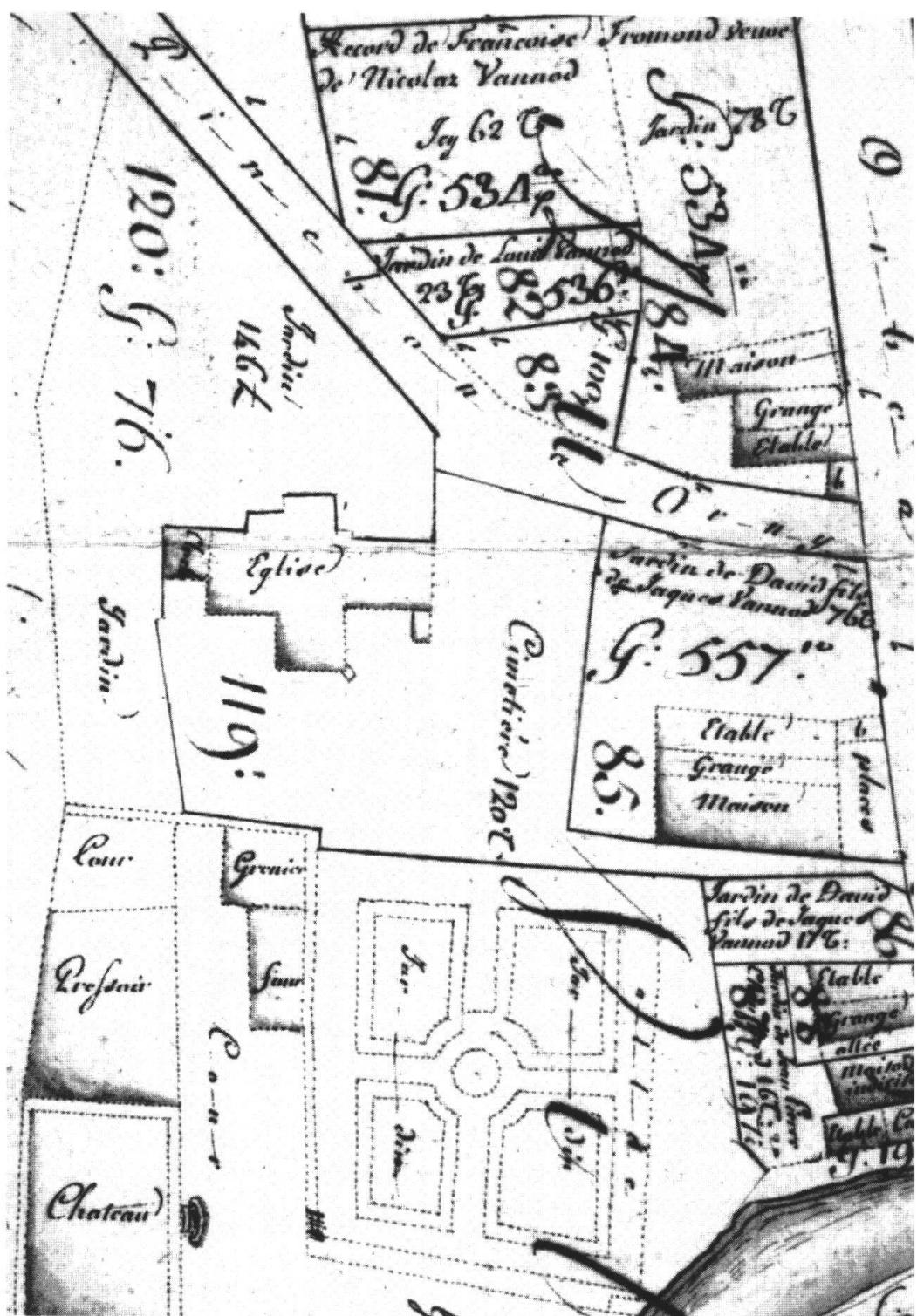
 Transformation et restauration, 1844-1846/1908-1911



14. Mur ouest, face intérieure de l'entrée couverte



15. Coupe dans le chœur et vue des faces orientales des chapelles
(dessin de Heinz Kellenberger)



16. Plan cadastral de 1776.
Archives cantonales vaudoises, cote GB 69 b. Photographie ACV.